

COMPTES CONSOLIDÉS AU 31 DÉCEMBRE 2025

BILAN CONSOLIDÉ

COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ

ÉTAT DES AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT GLOBAL

ÉTAT DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS

TABLEAU DE FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉS

ANNEXE AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

BILAN CONSOLIDÉ

ACTIF

<i>(en milliers d'euros)</i>	Référence annexe	31/12/2025	31/12/2024
Actifs non courants			
Immobilisations incorporelles	4.3	127 411	113 618
Écarts d'acquisition	4.2	1 712 603	1 763 436
Immobilisations corporelles	4.1.1	2 008 723	1 895 219
Immobilisations corporelles - droits d'utilisation	4.1.2	266 639	248 901
Participations dans les coentreprises	9	25 647	29 385
Autres actifs financiers	4.5.1	96 405	127 522
Impôts différés	4.6	21 407	24 687
Autres actifs long terme	4.5.3	109 047	188 463
TOTAL ACTIFS NON COURANTS (I)		4 367 882	4 391 231
Actifs courants			
Stocks et en-cours	4.7	641 636	715 790
Clients et autres débiteurs	4.5.4	803 826	871 761
Créances d'impôt		24 176	30 844
Autres actifs courants	4.5.2	31 081	48 095
Trésorerie et équivalents de trésorerie	4.5.5	756 787	676 373
TOTAL ACTIFS COURANTS (II)		2 257 506	2 342 863
TOTAL ACTIF (I + II)		6 625 388	6 734 094

BILAN CONSOLIDÉ

PASSIF

<i>(en milliers d'euros)</i>	Référence annexe	31/12/2025	31/12/2024
Capitaux propres - part du Groupe			
Capital		129 015	129 005
Primes liées au capital		1 532 825	1 537 708
Résultats accumulés		1 142 998	1 166 915
Total		2 804 838	2 833 628
Intérêts minoritaires		115 000	127 739
CAPITAUX PROPRES (I)	4.8	2 919 838	2 961 367
Passifs non courants			
Emprunts et dettes financières ⁽¹⁾	4.10.1	1 536 788	1 206 174
Obligations locatives	4.10.1	233 792	220 350
Consignations d'emballages		155 202	152 681
Engagements envers le personnel	4.12	51 270	52 907
Autres provisions	4.11	248 189	184 542
Impôts différés	4.6	58 908	73 177
Autres passifs long terme	4.10.3	105 870	163 472
TOTAL PASSIFS NON COURANTS (II)		2 390 019	2 053 303
Passifs courants			
Emprunts et concours bancaires (part à moins d'un an) ⁽¹⁾	4.10.1	385 676	762 505
Obligations locatives (part à moins d'un an)	4.10.1	46 920	37 116
Fournisseurs et autres créditeurs	4.10.4	809 433	863 686
Dettes d'impôt		53 323	39 601
Autres passifs courants	4.10.3	20 179	16 516
TOTAL PASSIFS COURANTS (III)		1 315 531	1 719 424
TOTAL PASSIF (I + II + III)		6 625 388	6 734 094

(1) cf. note 4.10.1 sur les covenants financiers

COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ

<i>(en milliers d'euros)</i>	Référence annexe	Var	31/12/2025	31/12/2024
CHIFFRE D'AFFAIRES NET	5.1	-2%	6 534 460	6 643 939
Achats consommés	5.2		(4 798 340)	(4 943 668)
Charges externes	5.4		(546 029)	(540 764)
Charges de personnel	5.3		(299 479)	(289 855)
Impôts et taxes			(149 845)	(148 659)
RÉSULTAT BRUT D'EXPLOITATION		3%	740 767	720 993
Autres produits de l'activité			4 138	2 834
Amortissements et provisions nets	5.5		(253 511)	(214 617)
Autres produits et charges d'exploitation	5.6		(4 852)	(5 415)
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL COURANT		-3%	486 542	503 795
Autres produits et charges opérationnels	5.7		1 518	86 396
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL AVANT QUOTE-PART DE RÉSULTAT DES COENTREPRISES		-17%	488 060	590 191
Quote-part de résultat des coentreprises	9		1 743	6 806
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL APRÈS QUOTE-PART DE RÉSULTAT DES COENTREPRISES		-18%	489 803	596 997
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie			12 723	12 828
Coût de l'endettement financier brut			(75 345)	(95 940)
COÛT DE L'ENDETTEMENT FINANCIER NET	5.8	-25%	(62 622)	(83 112)
Charge d'intérêt sur obligations locatives			(15 310)	(13 463)
Autres produits et charges financiers	5.9		(9 036)	(67 884)
RÉSULTAT AVANT IMPÔT		-7%	402 835	432 538
Impôt sur les bénéfices	5.10		(91 650)	(81 435)
RÉSULTAT NET TOTAL		-11%	311 185	351 103
RÉSULTAT NET PART DU GROUPE		-10%	308 842	342 293
RÉSULTAT NET MINORITAIRES		-73%	2 343	8 810
Résultat net par action <i>(en euros)</i>	5.11	-9%	2,99	3,30
Résultat net dilué par action <i>(en euros)</i>	5.11	-10%	2,98	3,30

ÉTAT DES AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT GLOBAL

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2025	31/12/2024
RÉSULTAT NET DE L'ENSEMBLE CONSOLIDÉ (I)	311 185	351 103
Réserves de conversion (hors coentreprises)	(223 019)	161 516
Instruments de couverture	7 324	(7 553)
Impôts sur les instruments de couverture	(1 861)	1 951
Retraitements liés à l'hyperinflation	34 033	38 801
Éléments recyclables du résultat des coentreprises	(146)	2 454
Éléments qui seront reclassés ultérieurement en résultat (II)	(183 669)	197 169
Gains et pertes actuariels	2 321	(9 149)
Impôts sur les gains et pertes actuariels	(1 055)	1 020
Actifs financiers à la juste valeur par résultat global	(1 671)	(21 259)
Variation de juste valeur d'option de rachat sur participations ne donnant pas le contrôle	67 600	(16 100)
Éléments qui ne seront pas reclassés ultérieurement en résultat (III)	67 195	(45 488)
RÉSULTAT GLOBAL DE LA PÉRIODE (I + II + III)	194 711	502 784
PART ATTRIBUABLE AUX PROPRIÉTAIRES DE LA SOCIÉTÉ MÈRE DU GROUPE	191 539	494 113
PART ATTRIBUABLE AUX PARTICIPATIONS NE DONNANT PAS LE CONTRÔLE	3 172	8 671

ÉTAT DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS

	Actions en circulation	Dont actions propres	Capital	Primes	Actions propres	Réserves et résultat consolidés	Écarts de conversion	Capitaux propres attribuables aux propriétaires de la société mère du Groupe	Participations ne donnant pas le contrôle (intérêts minoritaires)	Capitaux propres de l'ensemble consolidé
	(en nombre d'actions)									(en milliers d'euros)
Capitaux propres au 31 déc. 2023	103 195 172	62 531	128 994	1 553 914	(1 357)	1 319 437	(369 631)	2 631 357	131 588	2 762 945
Résultat global de la période						334 071	160 042	494 113	8 671	502 784
Variation de pourcentage d'intérêts						(1 170)		(1 170)	(855)	(2 025)
Païement en actions						8 415		8 415	67	8 482
Augmentation de capital	1 009 079		1 261	7 571				8 832	537	9 369
Réduction de capital	(1 000 000)		(1 250)	(23 777)				(25 027)		(25 027)
Actions propres		23 148			(796)	182		(614)		(614)
Distribution de dividendes						(282 284)		(282 284)	(12 269)	(294 553)
Autres variations						6		6		6
Capitaux propres au 31 déc. 2024	103 204 251	85 679	129 005	1 537 708	(2 153)	1 378 657	(209 589)	2 833 628	127 739	2 961 367
Résultat global de la période						413 780	(222 241)	191 539	3 172	194 711
Variation de pourcentage d'intérêts						(1 461)		(1 461)	(3 265)	(4 726)
Païement en actions						5 097		5 097	318	5 415
Augmentation de capital	167 526		210	87				297		297
Réduction de capital	(160 000)		(200)	(4 970)				(5 170)		(5 170)
Actions propres		(54 714)			1 163	466		1 629		1 629
Distribution de dividendes						(220 714)		(220 714)	(12 967)	(233 681)
Autres variations						(7)		(7)	3	(4)
Capitaux propres au 31 déc. 2025	103 211 777	30 965	129 015	1 532 825	(990)	1 575 818	(431 830)	2 804 838	115 000	2 919 838

TABLEAU DE FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉS

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2025	31/12/2024
RÉSULTAT NET TOTAL CONSOLIDÉ DES ACTIVITÉS POURSUIVIES	311 185	351 103
Ajustements :		
Élimination du résultat des coentreprises	(1 743)	(6 806)
Élimination du résultat des amortissements et provisions	292 353	250 269
Élimination des résultats de cession	(5 156)	(89 197)
Élimination des produits de dividende	(1 163)	(708)
Autres produits et charges sans incidence sur la trésorerie ⁽¹⁾	18 695	14 702
CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT APRÈS COÛT DE L'ENDETTEMENT FINANCIER NET ET IMPÔT	614 171	519 363
Élimination de la charge d'impôt	91 650	81 435
Élimination du coût de l'endettement financier net et de la charge d'intérêt sur obligations locatives	77 915	96 574
CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT AVANT COÛT DE L'ENDETTEMENT FINANCIER NET ET IMPÔT	783 736	697 372
Incidence de la variation du BFR*	33 978	38 792
Impôts payés	(82 919)	(70 986)
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES	734 795	665 178
Incidence des variations de périmètre (trésorerie acquise - trésorerie cédée)	5 527	6 592
Acquisition d'actifs financiers : branche Distribution d'énergies	(11 077)	(8 291)
Acquisition d'actifs financiers : branche Production d'électricité renouvelable	(3 205)	(10 210)
Cession d'actifs financiers : JV Rubis Terminal	91 514	124 403
Acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	(376 105)	(247 862)
Variation des prêts et avances consentis	46 899	13 230
Cession d'immobilisations corporelles et incorporelles	5 636	4 619
(Acquisition) / cession d'actifs financiers autres	(35)	(161)
Dividendes reçus	2 941	6 340
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT	(237 905)	(111 340)

TABLEAU DE FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉS

Suite (en milliers d'euros)	Référence annexe	31/12/2025	31/12/2024
Augmentation de capital	4.8	297	8 832
Rachat d'actions (réduction de capital)	4.8	(5 170)	(25 027)
(Acquisitions)/cessions d'actions propres		1 629	(796)
Émissions d'emprunts	4.10.1	1 493 394	1 303 894
Remboursements d'emprunts	4.10.1	(1 514 615)	(1 328 075)
Remboursements des obligations locatives	4.10.1	(48 407)	(41 993)
Intérêts financiers nets versés ⁽²⁾		(78 378)	(97 384)
Dividendes mis en paiement		(220 714)	(282 284)
Dividendes mis en paiement (participations ne donnant pas le contrôle)		(12 897)	(12 269)
Acquisition d'actifs financiers : branche Production d'électricité renouvelable		(6 796)	(2 827)
Autres flux liés aux opérations de financement		(2 396)	1 065
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		(394 053)	(476 864)
Incidence de la variation des taux de change		(22 423)	9 714
VARIATION DE LA TRÉSORERIE		80 414	86 688
Trésorerie des activités poursuivies			
Trésorerie d'ouverture ⁽³⁾	4.5.5	676 373	589 685
Variation de la trésorerie		80 414	86 688
Trésorerie de clôture ⁽³⁾	4.5.5	756 787	676 373
Dettes financières hors obligations locatives	4.10.1	(1 922 464)	(1 968 679)
Trésorerie nette de dettes financières		(1 165 677)	(1 292 306)
<i>(1) Dont variations de juste valeur des instruments financiers, charge IFRS2, écart d'acquisition (dépréciation), etc.</i>			
<i>(2) Les intérêts financiers nets versés incluent les impacts liés aux retraitements des contrats de location (IFRS 16).</i>			
<i>(3) Trésorerie hors concours bancaires.</i>			
(*) Ventilation de l'incidence de la variation du BFR :		31/12/2025	31/12/2024
Incidence de la variation des stocks et en-cours	4.7	43 924	(41 465)
Incidence de la variation des clients et autres débiteurs	4.5.4	13 245	38 788
Incidence de la variation des fournisseurs et autres créditeurs	4.10.4	(23 191)	41 469
Incidence de la variation du BFR		33 978	38 792

ANNEXE DES COMPTES CONSOLIDÉS AU 31 DÉCEMBRE 2025

1 GÉNÉRALITÉS

1.1 INFORMATION FINANCIÈRE ANNUELLE

Les états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2025 ont été arrêtés par le Collège de la Gérance le 10 mars 2026 et examinés par le Conseil de Surveillance le 11 mars 2026, qui a autorisé leur publication.

Les états financiers consolidés 2025 ont été établis conformément aux normes comptables internationales publiées par l'IASB (International Accounting Standards Board) et adoptées par l'Union européenne. Ces normes comprennent les IFRS (International Financial Reporting Standards) et les IAS (International Accounting Standards), ainsi que les interprétations de l'IFRS Interpretations Committee.

1.2 PRÉSENTATION DES ACTIVITÉS DU GROUPE

Rubis SCA (ci-après « la Société » ou, avec ses filiales, « le Groupe ») est une société en commandite par actions enregistrée et domiciliée en France. Son siège social est situé 46 rue Boissière 75116 Paris.

Le Groupe exerce deux métiers :

- La **Distribution d'énergies** qui intègre la distribution de carburants, de fiouls, de lubrifiants, de gaz liquéfiés et de bitumes ainsi que la logistique, qui regroupe le négoce-approvisionnement, l'activité de raffinage et le transport maritime ;
- La **Production d'électricité renouvelable** qui comprend principalement les activités de production d'électricité photovoltaïque (Rubis Photosol) spécialisée dans les grandes installations au sol, les ombrières de parking et les installations sur toitures pour les professionnels.

Le Groupe est présent en Europe, en Afrique et aux Caraïbes.

2 PRINCIPES COMPTABLES

2.1 BASE DE PRÉPARATION

Les comptes consolidés sont établis selon la convention du coût historique, à l'exception de certaines catégories d'actifs et passifs, conformément aux règles IFRS. Les catégories concernées sont mentionnées dans les notes suivantes.

Pour établir ses comptes, la Direction du Groupe doit procéder à des estimations et faire des hypothèses qui affectent la valeur comptable des éléments d'actif et de passif, des produits et des charges, ainsi que des informations données en notes annexes.

La Direction du Groupe procède à ces estimations et appréciations de façon continue sur la base de son expérience passée ainsi que de divers facteurs jugés raisonnables qui constituent le fondement de ces appréciations.

Les montants qui figureront dans ses futurs états financiers sont susceptibles de différer de ces estimations en fonction de l'évolution de ces hypothèses ou de conditions différentes.

Les principales estimations faites par la Direction du Groupe portent notamment sur les justes valeurs des actifs et passifs acquis lors de regroupements d'entreprises, la valeur recouvrable des écarts d'acquisition, et des immobilisations incorporelles et corporelles, l'évaluation des engagements envers les salariés (y compris les paiements en actions), l'évaluation des autres provisions, les contrats de location (durée de location retenue et taux d'endettement marginaux, décrits en note 4.1.2) et l'évaluation des options de rachat sur participations ne donnant pas le contrôle.

Les états financiers consolidés comprennent les états financiers de Rubis SCA et de ses filiales de l'exercice clos le 31 décembre 2025.

Les états financiers des filiales étrangères sont établis dans leur monnaie fonctionnelle.

Les résultats et la situation financière des filiales du Groupe dont la monnaie fonctionnelle diffère de la monnaie de présentation des comptes (à savoir l'euro) et n'est pas la monnaie d'une économie en hyperinflation sont convertis selon les principes suivants :

- les actifs et passifs sont convertis au taux de change en vigueur à la date de clôture ;
- les produits et charges sont convertis au taux de change moyen ;
- les écarts de change sont comptabilisés dans les autres éléments du résultat global, au poste « Réserves de conversion » ;
- les écarts de conversion cumulés sont recyclés en résultat en cas de cession ou de liquidation de la participation à laquelle ils se rapportent.

Les écarts d'acquisition et réévaluations à la juste valeur découlant de l'acquisition d'une entité étrangère sont considérés comme des actifs et passifs de cette dernière et sont convertis aux taux de change en vigueur à la clôture.

Toutes les transactions significatives réalisées entre les sociétés consolidées ainsi que les profits internes sont éliminés.

Les écarts de change issus de l'élimination des transactions et flux entre sociétés consolidées libellés en monnaies étrangères font l'objet du traitement suivant :

- les écarts de change issus de l'élimination des transactions internes sont inscrits au poste « Écarts de conversion » dans les capitaux propres et au poste « Intérêts minoritaires » pour la part revenant aux tiers, de manière à neutraliser l'incidence sur le résultat consolidé ;
- les écarts de change sur flux de financement réciproques sont, quant à eux, classés dans une rubrique distincte du tableau des flux de trésorerie consolidés.

Les comptes consolidés sont établis en euros et les états financiers sont présentés en milliers d'euros.

Hyperinflation au Suriname et à Haïti

Au 1er juillet 2025, le Suriname n'est plus considéré comme un pays en hyperinflation, situation qui s'appliquait depuis l'exercice 2021. Compte tenu de la faible matérialité des impacts pour cette entité, le Groupe a figé les retraitements d'hyperinflation cumulés au 1^{er} janvier 2025.

Depuis 2023, Haïti est considéré comme un pays en hyperinflation sur la base des critères énoncés par la norme IAS 29 – Information financière dans les économies hyperinflationnistes.

La norme IAS 29 requiert que les états financiers basés sur la valeur historique soient retraités afin de corriger la perte du pouvoir d'achat générale de la devise locale. Celle-ci consiste à appliquer un indice des prix à la consommation à chaque valeur historique présente dans les états financiers de manière à ce que les états financiers soient présentés en unité courante à la clôture.

L'évolution des indices des prix à la consommation, par exemple ceux publiés par l'Institut Haïtien de Statistique et d'Informatique pour Haïti, a été utilisée par le Groupe pour tenir compte des impacts de l'hyperinflation.

Les principaux impacts comptabilisés dans les comptes consolidés du Groupe au 31 décembre 2025 sont les suivants :

- réévaluation de l'écart d'acquisition et des actifs corporels (y compris le droit d'utilisation) à hauteur respectivement de 18 millions d'euros et 16 millions d'euros ;
- augmentation des capitaux propres consolidés hors résultat de la période de 33 millions d'euros (autres éléments du résultat global) et une charge de 13 millions d'euros sur le résultat net.

2.2 RÉFÉRENTIEL COMPTABLE APPLIQUÉ

Normes, interprétations et amendements adoptés par l'Union Européenne et d'application obligatoire à compter du 1^{er} janvier 2025

Les normes, interprétations et amendements suivants parus au Journal Officiel de l'Union européenne à la date de clôture sont appliqués pour la première fois en 2025 :

Norme / Interprétation

Amendements à IAS 21	Absence de convertibilité
----------------------	---------------------------

Ces normes, interprétations et amendements n'ont pas eu d'impact matériel sur les comptes du Groupe au 31 décembre 2025.

Normes, interprétations et amendements applicables par anticipation sur option

Le Groupe n'a pas appliqué par anticipation les normes, interprétations et amendements dont l'application n'est pas obligatoire au 31 décembre 2025 ou qui n'ont pas encore été adoptés par l'Union européenne.

3 PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION

Principes comptables

Le Groupe applique les normes relatives au périmètre de consolidation IFRS 10, 11, 12 ainsi qu'IAS 28 amendée.

Intégration globale

Toutes les sociétés dans lesquelles Rubis exerce le contrôle, c'est-à-dire dans lesquelles il a le pouvoir de diriger les politiques financière et opérationnelle afin d'obtenir des avantages de leurs activités, sont consolidées par intégration globale.

Le contrôle défini par la norme IFRS 10 est fondé sur les trois critères suivants à remplir simultanément afin de conclure à l'exercice du contrôle par la société mère :

- la société mère détient le pouvoir sur la filiale lorsqu'elle a des droits effectifs qui lui confèrent la capacité actuelle de diriger les activités pertinentes, à savoir les activités ayant une incidence importante sur les rendements de la filiale. Le pouvoir peut être issu de droits de vote (existants et/ou potentiels) et/ou d'accords contractuels. L'appréciation de la détention du pouvoir dépend de la nature des activités pertinentes de la filiale, du processus de décision en son sein et de la répartition des droits des autres actionnaires de la filiale ;
- la société mère est exposée ou a droit à des rendements variables en raison de ses liens avec la filiale qui peuvent varier selon la performance de celle-ci ;
- la société mère a la capacité d'exercer son pouvoir afin d'influer sur les rendements.

Partenariats

Dans un partenariat, les parties sont liées par un accord contractuel leur conférant le contrôle conjoint de l'entreprise. L'existence d'un contrôle conjoint est déterminée dans le cas où les décisions concernant les activités pertinentes requièrent le consentement unanime des parties qui contrôlent collectivement l'entreprise.

Les partenariats sont classés en deux catégories :

- les entreprises communes : il s'agit de partenariats dans lesquels les parties qui exercent un contrôle conjoint sur l'entreprise ont directement des droits sur les actifs, et des obligations au titre des passifs liés, relatifs à celle-ci. Les entreprises communes sont comptabilisées selon les intérêts détenus par le Groupe dans les actifs et passifs de chaque entreprise commune ;
- les coentreprises : il s'agit de partenariats dans lesquels les parties qui exercent un contrôle conjoint sur l'entreprise ont des droits sur l'actif net de celle-ci. Le Groupe comptabilise ses coentreprises selon la méthode de la mise en équivalence conformément à la norme IAS 28.

3.1 PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION

Les états financiers consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2025 regroupent les états financiers de Rubis SCA et des filiales listées dans le tableau de la note 12.

3.2 VARIATIONS DU PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION

Les variations du périmètre de consolidation concernent les regroupements d'entreprises au sens d'IFRS 3, les acquisitions de groupes d'actifs et les cessions.

Seules les transactions les plus significatives sont détaillées ci-après.

Variations de périmètre de la période

Au cours de l'année 2025, Rubis Photosol a poursuivi son développement en réalisant notamment plusieurs investissements dans des projets situés en Europe et ayant pour objectif d'atteindre le stade RTB (« Ready-to Build »).

En 2025, le secteur Distribution d'énergies a poursuivi le développement de ses activités bitume sur des marchés à forte croissance en Afrique, avec notamment le renforcement de sa participation en Angola (le rachat complémentaire de 60% a permis au Groupe de prendre le contrôle des activités) et le démarrage de ses opérations en Libye (entrée en périmètre d'une entité contrôlée et intégrée globalement) pour un montant total de 11 millions d'euros. Ces développements s'inscrivent dans la continuité de l'ancrage historique du Groupe en Afrique.

Parallèlement, le secteur Distribution d'énergies a réalisé plusieurs prises de participation dans le secteur des énergies renouvelables soit via un partenariat consolidé selon la méthode de la mise en équivalence (Rubis Sol au Kenya) soit via l'intégration de nouvelles entités contrôlées à la Jamaïque et à la Barbade. Leurs contributions aux états financiers 2025 ne sont pas matérielles.

4 NOTES ANNEXES AU BILAN

4.1 IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET DROITS D'UTILISATION

4.1.1 IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Principes comptables

La valeur brute des immobilisations corporelles correspond à leur coût d'acquisition.

Les frais d'entretien et de réparation sont enregistrés en charges dès qu'ils sont encourus, sauf ceux engagés pour la prolongation de la durée d'utilité du bien, notamment lors d'arrêts pour grand entretien, alors inscrits en immobilisations et amortis sur la période séparant deux arrêts.

L'amortissement est calculé selon la méthode linéaire sur la durée d'utilisation estimée des différentes catégories d'immobilisations, soit :

	Durée
Constructions	10 à 40 ans
Installations complexes	10 à 20 ans
Matériel et outillage	5 à 30 ans
Matériel de transport	4 à 5 ans
Agencements et installations	10 ans
Matériel, mobilier de bureau	5 à 10 ans

Les durées d'amortissement résultent des natures distinctes des immobilisations corporelles au sein des différentes activités, notamment les constructions, les installations complexes et le matériel ou outillage.

Les coûts d'emprunts sont inclus dans le coût des immobilisations lorsqu'ils sont significatifs.

Au 31 décembre 2025, aucun indice de perte de valeur n'a été identifié.

Valeurs brutes (en milliers d'euros)	31/12/2024	Variations de périmètre	Acquisitions	Diminutions	Reclassements	Hyper- inflation	Écarts de conversion	31/12/2025
Autres immobilisations corporelles	387 613	66	14 924	(6 050)	(15 697)	6 176	(8 009)	379 023
Avances et acomptes sur immobilisations corporelles	2 885	24	12 966	(13)	(1 859)		(212)	13 791
Immobilisations en cours	219 053	4 027	263 775	(1 457)	(107 114)	2 162	(9 878)	370 568
Installations techniques, matériel et outillage	2 196 369	3 028	36 656	(25 384)	66 780	17 367	(86 105)	2 208 711
Terrains et constructions	1 297 831	2 824	8 458	(2 232)	56 417	37 702	(45 006)	1 355 994
TOTAL	4 103 751	9 969	336 779	(35 136)	(1 473)	63 407	(149 210)	4 328 087
Amortissements (en milliers d'euros)	31/12/2024	Variations de périmètre	Augmentations	Diminutions	Reclassements	Hyper- inflation	Écarts de conversion	31/12/2025
Autres immobilisations corporelles	(212 613)	(15)	(16 817)	5 530	19 865	(6 012)	6 177	(203 885)
Installations et matériel	(1 426 689)	(1 041)	(100 588)	21 296	(7 286)	(13 301)	42 434	(1 485 175)
Terrains et constructions	(569 230)	(392)	(45 163)	3 071	(11 777)	(28 159)	21 346	(630 304)
TOTAL	(2 208 532)	(1 448)	(162 568)	29 897	802	(47 472)	69 957	(2 319 364)
VALEURS NETTES	1 895 219	8 521	174 211	(5 239)	(671)	15 935	(79 253)	2 008 723

4.1.2 DROITS D'UTILISATION (IFRS 16)

Principes comptables

La norme IFRS 16 définit le droit d'utilisation relatif à un contrat de location comme étant un actif qui représente le droit du preneur d'utiliser le bien sous-jacent pour une période donnée. Ce droit d'utilisation est reconnu par le Groupe à la date de prise d'effet du contrat de location (dès la mise à disposition de l'actif).

Les exemptions suivantes offertes par la norme ont été retenues par le Groupe :

- les contrats avec une durée de location inférieure à 12 mois ne donnent pas lieu à la comptabilisation d'un actif et d'une dette ;
- les contrats relatifs aux actifs de faible valeur ont été exclus.

Les taux d'actualisation utilisés pour la valorisation des droits d'utilisation sont déterminés à partir du taux d'emprunt marginal du secteur d'activité dans lequel opère le Groupe, auquel est ajouté un *spread* pour tenir compte des environnements économiques spécifiques à chaque pays. Ces taux sont définis en fonction de la durée d'utilisation des actifs.

Le droit d'utilisation est évalué à son coût et comprend :

- le montant initial de l'obligation locative ;
- les paiements d'avance faits au bailleur nets, le cas échéant, des avantages reçus du bailleur ;
- les coûts directs initiaux significatifs encourus par le preneur pour la conclusion du contrat, correspondant aux coûts qui n'auraient pas été encourus si le contrat n'avait pas été conclu ;
- une estimation des coûts de démantèlement ou de remise en état du bien loué selon les termes du contrat le cas échéant.

L'amortissement est comptabilisé en charge au compte de résultat selon le mode linéaire sur la durée du contrat de location. Le droit d'utilisation fait l'objet d'une dépréciation s'il existe un indice de perte de valeur.

La durée de location du contrat correspond à la période non résiliable du contrat pendant laquelle le preneur a le droit d'utiliser l'actif sous-jacent, après prise en compte des options de renouvellement ou de résiliation que le preneur est raisonnablement certain d'exercer.

Les immobilisations financées au moyen de contrats de location-financement sont présentées à l'actif en « Droits d'utilisation ». La dette correspondante est inscrite en « Obligation locative ».

Valeurs brutes (en milliers d'euros)	31/12/2024	Variations de périmètre	Acquisitions	Diminutions	Hyper- inflation	Écarts de conversion	31/12/2025
Autres immobilisations corporelles	1 449		427	(10)		(29)	1 837
Matériel de transport	94 128		55 417	(24 867)		(8 225)	116 453
Installations techniques, matériel et outillage	39 508		1 179	(47)	4 951	(2 633)	42 958
Terrains et constructions	301 041	313	33 629	(12 471)	4 302	(15 064)	311 750
TOTAL	436 126	313	90 652	(37 395)	9 253	(25 951)	472 998

Amortissements (en milliers d'euros)	31/12/2024	Variations de périmètre	Augmentations	Diminutions	Hyper- inflation	Écarts de conversion	31/12/2025
Autres immobilisations corporelles	(894)		(373)	9		16	(1 242)
Matériel de transport	(53 315)		(28 280)	24 566		3 624	(53 405)
Installations techniques, matériel et outillage	(26 586)		(2 254)	31	(5 148)	2 106	(31 851)
Terrains et constructions	(106 430)	(1)	(22 235)	6 692	(4 675)	6 788	(119 861)
TOTAL	(187 225)	(1)	(53 142)	31 298	(9 823)	12 534	(206 359)
VALEURS NETTES	248 901	312	37 510	(6 097)	(570)	(13 417)	266 639

4.2 ÉCARTS D'ACQUISITION

Principes comptables

Regroupements d'entreprises antérieurs au 1^{er} janvier 2010

Les regroupements d'entreprises réalisés avant le 1^{er} janvier 2010 ont été comptabilisés selon la norme IFRS 3 avant sa révision applicable à partir de cette même date. Ces regroupements n'ont pas été retraités, IFRS 3 révisée étant d'application prospective.

Lors de la première consolidation d'une entreprise contrôlée exclusivement, les actifs, passifs et passifs éventuels ont été évalués à leur juste valeur conformément aux prescriptions des normes IFRS. Les écarts d'évaluation dégagés à cette occasion ont été comptabilisés dans les actifs et passifs concernés, y compris pour la part des minoritaires et non seulement pour la quote-part des titres acquis. L'écart résiduel représentatif de la différence entre le coût d'acquisition et la quote-part de l'acquéreur dans les actifs nets évalués à leur juste valeur, a été comptabilisé en écart d'acquisition lorsqu'il était positif et en résultat dans la rubrique « Autres produits et charges opérationnels » lorsqu'il était négatif (badwill).

Regroupements d'entreprises postérieurs au 1^{er} janvier 2010

Les normes IFRS 3 révisée et IAS 27 amendée modifient les principes comptables applicables aux regroupements d'entreprises réalisés après le 1^{er} janvier 2010.

Les principales modifications ayant un impact sur les comptes consolidés du Groupe sont :

- la comptabilisation en charges des coûts directs liés à l'acquisition ;
- la réévaluation à la juste valeur par résultat des participations détenues antérieurement à la prise de contrôle, dans le cas d'une acquisition par achats successifs de titres ;
- la possibilité d'évaluer, au cas par cas, les intérêts minoritaires soit à la juste valeur soit à la part proportionnelle dans l'actif net identifiable ;
- la comptabilisation à la juste valeur des compléments de prix à la date de prise de contrôle, les ajustements éventuels ultérieurs étant comptabilisés en résultat s'ils interviennent en dehors du délai d'affectation ;
- les corrections de prix constatées sur les acquisitions réalisées par le Groupe sont présentées en flux de trésorerie liés aux activités d'investissement au même titre que le prix initial.

En application de la méthode de l'acquisition, le Groupe comptabilise à la date de prise de contrôle les actifs acquis et passifs repris identifiables à leur juste valeur. Il dispose alors d'un délai

maximal de 12 mois à compter de la date d'acquisition pour finaliser la comptabilisation du regroupement d'entreprises considéré. Au-delà de ce délai, les ajustements de juste valeur des actifs acquis et passifs repris sont comptabilisés directement en résultat.

L'écart d'acquisition est déterminé par différence entre, d'une part, la contrepartie transférée (principalement le prix d'acquisition et le complément de prix éventuel hors frais d'acquisition) et le montant des intérêts minoritaires et, d'autre part, la juste valeur des actifs acquis et passifs repris. Cet écart est inscrit à l'actif du bilan consolidé lorsqu'il est positif et en résultat dans la rubrique « Autres produits et charges opérationnels » lorsqu'il est négatif (badwill).

Suite à la mise en place d'IFRS 3 révisée, une option existe pour l'évaluation des intérêts minoritaires à la date d'acquisition : soit pour la quote-part qu'ils représentent dans l'actif net acquis (méthode du goodwill partiel), soit pour leur juste valeur (méthode du goodwill complet). L'option est exerçable au cas par cas lors de chaque regroupement d'entreprises.

Dans le cadre de l'affectation des écarts d'acquisition dégagés lors des différents regroupements d'entreprises, les groupes d'Unités Génératrices de Trésorerie (UGT) retenus par Rubis sont :

- l'activité Distribution d'énergies (Europe) ;
- l'activité Distribution d'énergies (Afrique) ;
- l'activité Distribution d'énergies (Caraïbes) ;
- l'activité Production d'électricité photovoltaïque.

Cette allocation est calquée sur l'organisation de la Direction Générale des opérations du Groupe et sur le reporting interne permettant, outre le pilotage de l'activité, le suivi du retour sur capitaux employés, *i.e.* le niveau le plus bas auquel l'écart d'acquisition est suivi pour des besoins de gestion interne.

Dépréciation des écarts d'acquisition

Les écarts d'acquisition font l'objet d'un test de perte de valeur, conformément aux dispositions de la norme IAS 36 « Dépréciation des actifs », au moins une fois par an ou plus fréquemment s'il existe des indices de perte de valeur. Les tests annuels sont effectués au cours du quatrième trimestre.

Le test de perte de valeur consiste à comparer la valeur recouvrable et la valeur nette comptable de l'UGT ou du groupe d'UGT, y compris les écarts d'acquisition. Une UGT est un ensemble homogène d'actifs (ou groupe d'actifs) dont l'utilisation continue génère des entrées de trésorerie largement indépendantes des entrées de trésorerie générées par d'autres groupes d'actifs.

La valeur recouvrable est la valeur la plus élevée entre la juste valeur diminuée des coûts de cession et la valeur d'utilité.

La valeur d'utilité est déterminée sur la base des valeurs actualisées des flux de trésorerie attendus.

La juste valeur diminuée des coûts de cession correspond au montant qui pourrait être obtenu de la vente de l'actif (ou groupe d'actifs), dans des conditions de concurrence normale, diminué des coûts directement liés à la cession.

Lorsque la valeur recouvrable est inférieure à la valeur nette comptable de l'actif (ou groupe d'actifs), une perte de valeur est enregistrée en résultat pour le différentiel et est imputée en priorité sur les écarts d'acquisition.

Ces pertes de valeur imputées sur les écarts d'acquisition sont irréversibles.

(en milliers d'euros)	31/12/2024	Variations de périmètre	Hyper-inflation	Écarts de conversion	31/12/2025
Activité Distribution d'énergies (Europe)	282 100	150		425	282 675
Activité Distribution d'énergies (Afrique)	585 544	10 350		(43 984)	551 910
Activité Distribution d'énergies (Caraïbes)	352 496	835	18 098	(36 707)	334 722
Activité Production d'électricité photovoltaïque	543 296				543 296
ÉCARTS D'ACQUISITION	1 763 436	11 335	18 098	(80 266)	1 712 603

Conformément à IFRS 3, toute différence matérielle résultant de l'évaluation finale des actifs acquis et passifs repris des sociétés acquises sont comptabilisées comme un ajustement rétrospectif de l'écart d'acquisition si elle est constatée dans les 12 mois suivant la date d'acquisition et relative à des événements existants à la date d'acquisition.

Tests de dépréciation au 31 décembre 2025

Les valeurs recouvrables ont été déterminées sur la base du calcul de la valeur d'utilité.

Pour l'activité Distribution d'énergies :

- les calculs des valeurs d'utilité reposent sur des projections de flux de trésorerie sur la base de budgets financiers, pour l'exercice 2026, et de projections à moyen terme approuvés par la Direction. La durée de projection retenue par le management est de 5 ans.
- les principales hypothèses formulées concernent les volumes traités et les marges unitaires. Les flux de trésorerie sont extrapolés en appliquant un taux de croissance déterminé en fonction des prévisions de croissance propres à chaque UGT ou groupe d'UGT. Ces taux sont compris dans une fourchette allant de -1% à 4% dans les tests de dépréciation au 31 décembre 2025.

Pour l'activité Production d'électricité photovoltaïque :

- la valeur d'utilité repose sur des projections de flux de trésorerie d'une durée de 35 ans, sur la base du plan d'affaires établi par la direction, intégrant les SPV en opération, le portefeuille de projets existants et futurs, le développement à l'international ainsi que les activités connexes de stockage de l'énergie et de toiture.
- le plan d'affaire mis à jour en 2025 pour l'activité en France est cohérent et aligné avec les orientations annoncées dans la PPE3 (Programmation Pluriannuelle de l'Energie, 3ème édition).
- les principales hypothèses sont le prix de revente de l'électricité, les taux d'actualisation, ainsi que la capacité à développer le portefeuille existant, générer de nouveaux projets et intégrer de nouveaux marchés à l'étranger.

Le taux d'actualisation retenu, qui repose sur le concept du coût moyen pondéré du capital (encore appelé « WACC »), reflète les appréciations actuelles du marché de la valeur temps de l'argent et les risques spécifiques à chaque UGT ou groupe d'UGT.

Les taux d'actualisation pondérés utilisés sont les suivants :

Groupe d'UGT	Taux 2025	Taux 2024
Activité Distribution d'énergies (Europe)	6,4 %	5,7 %
Activité Distribution d'énergies (Afrique)	10,2 %	10,1 %
Activité Distribution d'énergies (Caraïbes)	9,6 %	9,9 %
Activité Production d'électricité photovoltaïque	10,6 %	8,4 %

Pour l'activité Distribution d'énergies, les taux d'actualisation présentés ont été déterminés en retenant le résultat brut d'exploitation 2025 de chaque pays comme base de la pondération au sein d'un groupe d'UGT.

Pour l'activité Production d'électricité photovoltaïque, les taux d'actualisation sont déterminés en fonction du statut et de la zone géographique des projets.

Aucune dépréciation des écarts d'acquisition n'a été comptabilisée au 31 décembre 2025 à l'issue des test réalisés.

Sensibilité des valeurs recouvrables au 31 décembre 2025

Pour l'activité Distribution d'énergies une hausse de 1 % du taux d'actualisation ou une baisse de 1 % du taux de croissance ne générerait pas de dépréciation des écarts d'acquisition au 31 décembre 2025.

Le Groupe rencontre des difficultés opérationnelles à Haïti compte tenu de l'environnement politique, économique et sécuritaire du pays qui affecte l'ensemble des secteurs d'activité. La valeur recouvrable au 31 décembre 2025 a été déterminée sur la base de la valeur d'utilité. La valeur d'utilité est basée sur les flux de trésorerie attendus actualisés à un taux de 15,2%.

Pour l'activité Production d'électricité photovoltaïque, les analyses de sensibilité menées sur les prix de vente excluent le risque de dépréciation de l'écart d'acquisition Photosol au 31 décembre 2025. Une variation des prix de vente de l'électricité de 1€/MW aurait un impact d'environ 14 millions d'euros sur la valeur recouvrable de l'activité.

Une hausse de 0.5% du taux d'actualisation conduirait à une dépréciation de 29 millions d'euros.

4.3 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Principes comptables

Les immobilisations incorporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition.

Les immobilisations incorporelles à durée définie sont amorties selon le mode linéaire sur des périodes qui correspondent à la durée d'utilisation prévue et sont soumises à un test de perte de valeur chaque fois que les événements ou changements de circonstances indiquent que les valeurs comptables pourraient ne pas être recouvrables.

Conformément à la norme IFRS 15, les coûts d'obtention de contrats liés à la distribution de GPL en France sont inscrits à l'actif en « Autres immobilisations incorporelles » et amortis sur la durée de vie moyenne observée pour les contrats correspondants (10 ans).

Une immobilisation incorporelle résultant du développement (ou de la phase de développement d'un projet interne) peut être comptabilisée si, et seulement si, les critères définis par IAS 38.57 sont remplis. Sur l'activité Production d'électricité renouvelable, les coûts de développement, directs et indirects, externes ou internes, sont immobilisés à partir du moment où le succès des projets correspondants est probable et les autres critères de la norme IAS 38 respectés. Le Groupe considère que ces critères sont remplis au moment où un projet rentre dans le portefeuille de

développement, c'est-à-dire lorsque les éléments contractuels et les études techniques indiquent que la faisabilité d'un projet est probable. Lorsque les conditions pour la comptabilisation d'une immobilisation générée en interne ne sont pas remplies, les dépenses liées au développement de projets sont comptabilisées en charges durant l'exercice au cours duquel elles sont encourues. La capitalisation des coûts prend fin à la mise en service industrielle de la centrale.

Conformément à IAS 36 « Dépréciation d'actifs », le Groupe examine à la fin de chaque période de présentation de l'information financière s'il existe un indice de perte de valeur sur les actifs incorporels à durée d'utilité déterminée et les immobilisations incorporelles en cours. S'il existe de tels indices, le Groupe effectue un test de perte de valeur afin d'évaluer si la valeur comptable de l'actif est supérieure à sa valeur recouvrable, définie comme la valeur la plus élevée entre la juste valeur diminuée des coûts de transaction et la valeur d'utilité.

Au 31 décembre 2025, aucun indice de perte de valeur n'a été identifié.

Valeurs brutes (en milliers d'euros)	31/12/2024	Variations de périmètre	Acquisitions	Diminutions	Reclassements	Écarts de conversion	31/12/2025
Autres concessions, brevets, droits similaires et coûts de développement	57 392	398	19 700	(973)	3 583	(1 515)	78 585
Droit au bail	2 259					(113)	2 146
Autres immobilisations incorporelles	100 374	1 615	4 392	(494)	(1 247)	(79)	104 561
TOTAL	160 025	2 013	24 092	(1 467)	2 336	(1 707)	185 292
Amortissements (en milliers d'euros)	31/12/2024	Variations de périmètre	Augmentations	Diminutions	Reclassements	Écarts de conversion	31/12/2025
Autres concessions, brevets et droits similaires	(15 880)		(6 647)	972	(3 011)	845	(23 721)
Autres immobilisations incorporelles	(30 527)	(4)	(5 400)	494	1 232	45	(34 160)
TOTAL	(46 407)	(4)	(12 047)	1 466	(1 779)	890	(57 881)
VALEURS NETTES	113 618	2 009	12 045	(1)	557	(817)	127 411

Les autres immobilisations incorporelles en valeurs brutes incluent notamment :

- l'actif incorporel de 40 millions d'euros reconnu en 2022, dans le cadre de l'acquisition Photosol (France), au titre des contrats d'achat d'électricité à longue durée conclus à un prix fixe contractuel avec les distributeurs d'électricité ;
- les actifs incorporels pour 20 millions d'euros correspondant aux coûts d'acquisition des projets développés et prêts à construire (activité production d'électricité renouvelable).

4.4 PARTICIPATION DANS LES ENTREPRISES ASSOCIÉES

Les informations concernant les participations ne donnant pas le contrôle, les participations dans les entreprises communes et les participations dans les coentreprises sont données dans les notes 7 à 9 de la présente annexe.

4.5 ACTIFS FINANCIERS

Principes comptables

L'évaluation et la comptabilisation des actifs financiers sont définis par la norme IFRS 9 « Instruments financiers ».

Classification et évaluation

Les actifs financiers sont comptabilisés dans le bilan du Groupe lorsqu'il devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument.

La classification proposée par IFRS 9 détermine la façon dont les actifs sont comptabilisés ainsi que leur méthode d'évaluation. Le classement des actifs financiers est fonction de deux critères cumulatifs : le modèle de gestion qui est appliqué à l'actif et les caractéristiques de ses flux de trésorerie contractuels.

En fonction de l'analyse combinatoire des deux critères, la norme IFRS 9 distingue trois catégories d'actifs financiers, dont l'évaluation et le traitement comptable sont spécifiques à la catégorie concernée :

- soit les actifs financiers sont évalués au coût amorti ;
- soit les actifs financiers sont évalués à la juste valeur en contrepartie des autres éléments du résultat global ;
- soit les actifs financiers sont évalués à la juste valeur par le biais du compte de résultat.

Les actifs financiers au coût amorti comprennent principalement les obligations et titres de créances négociables, les prêts et les créances.

Les actifs financiers évalués à la juste valeur par autres éléments du résultat global comprennent principalement les titres de participation, anciennement classés en titres disponibles à la vente.

Les actifs financiers évalués à la juste valeur par résultat comprennent les disponibilités, les SICAV et autres fonds.

Le Groupe a utilisé la hiérarchie de juste valeur de la norme IFRS 7 pour déterminer le niveau de classement des actifs financiers :

- niveau 1 : prix cotés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques ;
- niveau 2 : utilisation de données autres que les prix cotés visés au niveau 1, qui sont observables pour l'actif ou le passif concerné, soit directement soit indirectement ;
- niveau 3 : utilisation de données relatives à l'actif ou au passif qui ne sont pas basées sur des données observables de marché.

Dépréciation des actifs financiers

La norme IFRS 9 introduit un modèle de dépréciation fondé sur les pertes attendues.

Évaluation et comptabilisation des instruments dérivés

Le Groupe utilise des instruments financiers dérivés afin de gérer son exposition aux fluctuations des taux d'intérêts, des cours de change en devises étrangères et des prix de matière première. Dans le cadre de sa politique de couverture, le Groupe a recours à des *swaps*, des *caps* et des *floors*. Les instruments dérivés utilisés par le Groupe sont évalués à leur juste valeur. Sauf exception détaillée ci-dessous, la variation de juste valeur des instruments dérivés est toujours enregistrée en résultat.

Les instruments dérivés peuvent être désignés comme instruments de couverture dans une relation de couverture de juste valeur ou de flux futurs de trésorerie :

- une couverture de juste valeur permet de couvrir le risque de variation de valeur de tout élément d'actif ou de passif, du fait de l'évolution des taux de change ;
- une couverture de flux de trésorerie futurs permet de couvrir des variations de valeur des flux futurs de trésorerie attachés à des actifs ou des passifs existants ou futurs.

Seule la couverture de flux de trésorerie est appliquée par le Groupe.

La comptabilité de couverture est applicable si :

- la relation de couverture est clairement définie et documentée à la date de sa mise en place ;
- l'efficacité de la relation de couverture est démontrée dès son origine et tant qu'elle perdure.

L'application de la comptabilité de couverture des flux de trésorerie a pour conséquence que la partie efficace de la variation de juste valeur de l'instrument de couverture est enregistrée directement dans les autres éléments du résultat global. La variation de la valeur de la part inefficace est comptabilisée en résultat dans la rubrique « Autres produits et charges financiers ». Les montants enregistrés dans les autres éléments du résultat global sont recyclés au compte de résultat pendant les périodes au cours desquelles les flux de trésorerie couverts affectent le résultat.

Répartition des actifs financiers par classes (IFRS 7) et par catégories (IFRS 9)

(en milliers d'euros)

	Note	Valeur au bilan		Juste valeur	
		31/12/2025	31/12/2024	31/12/2025	31/12/2024
COÛT AMORTI		952 734	1 151 152	952 734	1 151 152
Autres créances rattachées à des participations (long terme)	4.5.1	13 668	12 739	13 668	12 739
Prêts, dépôts et cautionnements (long terme)	4.5.1	24 992	61 364	24 992	61 364
Prêts, dépôts et cautionnements (court terme)	4.5.2	1 201	16 825	1 201	16 825
Créances clients et autres débiteurs	4.5.4	803 826	871 761	803 826	871 761
Autres actifs long terme	4.5.3	109 047	188 463	109 047	188 463
JUSTE VALEUR EN CONTREPARTIE DES AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT GLOBAL		57 947	58 413	57 947	58 413
Titres de participation	4.5.1	13 664	15 812	13 664	15 812
Instruments dérivés non courants	4.5.1	44 081	37 607	44 081	37 607
Instruments dérivés courants	4.5.2	202	4 994	202	4 994
JUSTE VALEUR PAR RÉSULTAT		756 787	676 373	756 787	676 373
Trésorerie et équivalents de trésorerie	4.5.5	756 787	676 373	756 787	676 373
TOTAL ACTIFS FINANCIERS		1 767 468	1 885 938	1 767 468	1 885 938

Juste valeur des instruments financiers par niveau (IFRS 7)

Les titres de participation HDF Energy (Hydrogène de France), société cotée, sont en niveau 1.

Les titres de participation non cotés et autres actifs financiers disponibles à la vente sont considérés être de niveau 3 (données non observables).

La juste valeur des instruments dérivés est déterminée à l'aide de modèles de valorisation basés sur des données observables (niveau 2).

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont détaillés au paragraphe 4.5.5 de la présente annexe. Ils sont de niveau 1, à l'exception des dépôts à terme pour 116 millions d'euros classés en niveau 2.

4.5.1 AUTRES ACTIFS FINANCIERS NON COURANTS

Les autres actifs financiers non courants comprennent notamment les titres de participation, les autres créances rattachées à des participations à plus d'un an, les titres immobilisés, les prêts à plus d'un an, les dépôts et cautionnements versés à plus d'un an et la part à plus d'un an des valeurs mobilières n'entrant pas dans la catégorie des équivalents de trésorerie.

Valeurs brutes (en milliers d'euros)	31/12/2025	31/12/2024
Titres de participation	84 368	86 134
Autres créances rattachées à des participations	13 668	12 739
Prêts, dépôts et cautionnements versés	24 993	61 364
Juste valeur des instruments financiers	44 081	37 607
TOTAL DES AUTRES ACTIFS FINANCIERS NON COURANTS	167 110	197 844
Dépréciation	(70 705)	(70 322)
VALEURS NETTES	96 405	127 522

Les titres de participation correspondent essentiellement :

- à la participation à hauteur de 17,2 % dans la société Hydrogène de France (HDF Energy) souscrite en 2021 pour un montant total de 78,6 millions d'euros ;
- aux participations minoritaires détenues par la raffinerie SARA dans des projets de diversification ;
- aux parts de GIE détenues par la société Rubis Antilles Guyane.

Les autres créances rattachées à des participations incluent essentiellement les avances faites à des GIE ou entreprises communes.

Au 31 décembre 2025, les prêts, dépôts et cautionnements versés comprennent principalement des dépôts de garantie. Au 31 décembre 2024, les prêts, dépôts et cautionnements versés comprenaient principalement des bons du trésor détenus par les entités de distribution implantées au Kenya sur l'état kenyan pour un montant de 34,7 millions d'euros. Ces bons ont été cédés au cours de l'exercice

Les dépréciations intègrent à hauteur de 69,6 millions d'euros l'impact de l'évaluation à la juste valeur de la participation dans HDF Energy en raison de la baisse de son cours de bourse par rapport au prix de souscription à l'origine. La contrepartie est portée en autres éléments du résultat global.

4.5.2 AUTRES ACTIFS COURANTS

Les autres actifs courants comprennent principalement des charges constatées d'avance ainsi que la part à moins d'un an des créances rattachées à des participations, des prêts et des dépôts et cautionnements versés, des avances et dépôts versés en vue de l'acquisition de nouvelles activités, des valeurs mobilières de placement qui ne peuvent pas être considérées comme de la trésorerie ou équivalents de trésorerie et des instruments de couverture à la juste valeur.

(en milliers d'euros)	31/12/2025	31/12/2024
Prêts, dépôts et cautionnements versés	1 201	17 122
Juste valeur des instruments financiers	202	4 994
ACTIFS FINANCIERS COURANTS BRUTS	1 403	22 116
Dépréciation		(297)
ACTIFS FINANCIERS COURANTS NETS	1 403	21 819
Charges constatées d'avance	29 678	26 276
ACTIFS COURANTS	29 678	26 276
TOTAL AUTRES ACTIFS COURANTS	31 081	48 095

4.5.3 AUTRES ACTIFS LONG TERME

(en milliers d'euros)	31/12/2025	31/12/2024
Autres créances (part à plus d'un an)	102 942	175 690
Charges constatées d'avance (part à plus d'un an)	6 105	12 773
TOTAL	109 047	188 463

Suite à l'accord définitif signé le 10 avril 2024, Rubis a finalisé le 16 octobre 2024 la cession de sa participation de 55 % dans la JV Rubis Terminal (désormais appelée Tepsa) à I Squared Capital pour un prix de vente de 384 millions d'euros.

Rubis a reçu en 2024 un premier versement d'un montant de 124 millions d'euros. Conformément au calendrier de paiement, le Groupe a reçu le versement de la seconde tranche, soit 86 millions d'euros hors intérêts, au cours de l'exercice 2025. Le solde (173 millions d'euros hors intérêts) sera perçu sous forme de deux versements de montant identique en 2026 et 2027. La part à plus d'un an de la créance s'élève à 86 millions d'euros hors intérêts courus.

4.5.4 CLIENTS ET AUTRES DEBITEURS

Principes comptables

Les créances clients, dont les échéances sont généralement inférieures à un an, sont reconnues et comptabilisées pour le montant initial de la facture, déduction faite des dépréciations constatées à hauteur des montants non recouvrables. Une estimation du montant de créances douteuses est effectuée lorsqu'il n'est plus probable que la totalité de la créance pourra être recouvrée. Les créances irrécouvrables sont constatées en perte lorsqu'elles sont identifiées comme telles. Le Groupe utilise l'approche simplifiée d'IFRS 9 pour calculer les provisions relatives aux pertes attendues sur les créances commerciales. En raison du faible taux de pertes historiques enregistré par le Groupe, l'application du modèle de dépréciation des actifs financiers basé sur les pertes attendues n'a pas d'impact significatif pour le Groupe.

Rubis met en place dans certaines filiales des programmes de cessions de créances lui permettant de céder des créances commerciales et de recevoir un paiement en numéraire.

Les créances clients sont déconsolidées dès lors que le Groupe a transféré ses droits à recevoir des paiements au titre de l'actif ainsi que tous les risques et avantages attachés aux créances.

Lorsque les risques et avantages de l'actif n'ont pas été totalement transférés, les créances cédées restent inscrites à l'actif du bilan tandis que les financements reçus sont traités comme des dettes financières en échange des créances concernées.

Les clients et autres débiteurs comprennent les créances clients et comptes rattachés, les créances liées au personnel, les créances sur l'État et les autres créances d'exploitation.

Valeurs brutes (en milliers d'euros)		31/12/2025	31/12/2024
Créances clients et comptes rattachés		594 751	583 374
Créances liées au personnel		7 250	6 226
Créances sur l'État		76 409	146 824
Autres créances d'exploitation		172 942	176 391
TOTAL		851 352	912 815

Dépréciations (en milliers d'euros)	31/12/2024	Variations de périmètre	Dotations	Reprises	31/12/2025
Créances clients et comptes rattachés	32 970		14 818	(5 864)	41 924
Autres créances d'exploitation	8 084		102	(2 584)	5 602
TOTAL	41 054		14 920	(8 448)	47 526

Les autres créances d'exploitation correspondent notamment à la part à moins d'un an de la créance relative à la cession de la JV Rubis Terminal.

En 2025, les pertes sur créances sont demeurées stables et non matérielles.

Cession de créances

Rubis a mis en place des programmes de cession de créances et d'affacturage, notamment aux Antilles françaises et cette année aux Emirats Arabes Unis, au terme desquels la filiale cède des créances commerciales au factor ou à l'organisme financier en contrepartie de trésorerie. Certains programmes sont déconsolidants.

Au 31 décembre 2025, la valeur nette des créances cédées et déconsolidées s'élève à 31 millions d'euros, la quasi-totalité des risques et avantages au titre de ces créances ayant été transférée. Pour les programmes non déconsolidants, les montants remboursables au titre des programmes sont présentés dans les « Emprunts et concours bancaires (part à moins d'un an) » sur la ligne « Autres emprunts et dettes assimilées ».

Rapprochement avec la variation du BFR au tableau de flux de trésorerie

Valeur nette au bilan 31/12/2025	803 826
Valeur nette au bilan 31/12/2024	871 761
Variation des clients et autres débiteurs au bilan	67 935
Incidence des variations de périmètre	3 869
Incidence des écarts de conversion et des retraitements en lien avec l'hyperinflation	(39 258)
Incidence des reclassements de poste à poste	(11 670)
Incidence de la variation du capital appelé non versé et des dividendes à recevoir (en financement)	5
Incidence de la variation des créances sur cession d'actif (en investissement)	2 846
Incidence de la variation des autres actifs courants et des autres créances à plus d'un an	(10 482)
Variation des clients et autres débiteurs au TFT	13 245

4.5.5 TRESORERIE ET EQUIVALENTS DE TRESORERIE

Principes comptables

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent les comptes courants bancaires et les parts d'OPCVM qui sont mobilisables ou cessibles à très court terme (d'une durée inférieure à trois mois) et ne présentent pas de risque significatif de changement de valeur au regard des critères prévus par la norme IAS 7. Ces actifs sont comptabilisés à leur juste valeur par le biais du compte de résultat.

(en milliers d'euros)	31/12/2025	31/12/2024
OPCVM	37 302	47 042
Actions	178	
Autres fonds	55 475	87 989
Intérêts à recevoir	362	2 197
Disponibilités	663 470	539 145
TOTAL	756 787	676 373

Risque sur actions

L'exposition du Groupe au risque sur actions porte principalement sur les titres HDF Energy acquis en 2021 (cf. note 4.5.1).

4.5.6 RISQUE DE CREDIT

Risque clients du Groupe

Il n'y a pas de client qui représente 10 % ou plus du chiffre d'affaires réalisé par le Groupe en 2025 ou en 2024.

L'exposition maximale au risque de crédit concernant les créances commerciales à la date de clôture, analysée par zone géographique, est la suivante :

En valeur nette (en milliers d'euros)	31/12/2025	31/12/2024
Europe	98 564	98 338
Caraïbes	156 035	151 120
Afrique	298 228	300 946
TOTAL	552 827	550 404

Sur les deux exercices, le ratio des créances clients rapportées au chiffre d'affaires est inférieur à 10 %.

L'antériorité des actifs courants à la date de clôture s'analyse comme suit :

(en milliers d'euros)	Valeur comptable	Dépréciation	Valeur nette comptable	Montants des actifs non échus	Montant des actifs échus		
					Moins de 6 mois	De 6 mois à 1 an	Plus d'1 an
Clients et autres débiteurs	851 352	47 526	803 826	610 347	130 201	22 188	41 090
Créances d'impôt	24 176		24 176	14 681	3 589	117	5 789
Autres actifs courants	31 082		31 082	30 487	386	209	
Total	906 610	47 526	859 084	655 515	134 176	22 514	46 879

La ventilation, par échéance, des créances clients est la suivante :

(en milliers d'euros)	31/12/2025	Montants des actifs non échus	Montant des actifs échus		
			Moins de 6 mois	De 6 mois à 1 an	Plus d'1 an
Valeur brute des créances clients	594 751	393 829	109 176	21 421	70 325
Dépréciation des créances clients	(41 924)	(2 350)	(2 334)	(2 366)	(34 874)
TOTAL	552 827	391 479	106 842	19 055	35 451

4.6 IMPÔTS DIFFÉRÉS

Principes comptables

Des impôts différés sont comptabilisés pour toutes les différences temporaires entre les valeurs comptables et les valeurs fiscales, selon la méthode du report variable.

Des actifs d'impôts différés sont comptabilisés pour toutes les différences temporaires déductibles, reports en avant de pertes fiscales et crédits d'impôt non utilisés, dans la mesure où il est probable qu'un bénéfice imposable sera disponible dans un avenir prévisible, sur lequel ces différences temporaires déductibles, reports en avant de pertes fiscales et crédits d'impôt non utilisés pourront être imputés.

Les actifs et passifs d'impôts différés sont évalués aux taux d'impôt dont l'application est attendue sur l'exercice au cours duquel l'actif sera réalisé ou le passif réglé, sur la base des taux d'impôt (et réglementations fiscales) qui ont été adoptés à la date de clôture. Cette évaluation est mise à jour à chaque arrêté.

Les actifs et passifs d'impôts différés ne sont pas actualisés.

Les impôts différés sont enregistrés au titre des différences constatées entre les valeurs comptables et les valeurs fiscales des actifs et des passifs. Les soldes d'impôts différés actifs et passifs peuvent s'analyser comme suit :

(en milliers d'euros)	31/12/2025	31/12/2024
Immobilisations et amortissements	(94 878)	(93 098)
Droits d'utilisation et obligations locatives (IFRS 16)	6 994	6 911
Reports déficitaires	44 099	31 985
Différences temporaires	11 666	7 953
Provisions pour risques	437	1 395
Provisions pour coûts environnementaux	5 095	5 378
Instruments financiers	(9 629)	(7 677)
Hyperinflation	(11 306)	(11 295)
Engagements de retraite	9 087	9 088
Autres	934	870
Impôts différés nets	(37 501)	(48 490)
Impôts différés actifs	21 407	24 687
Impôts différés passifs	(58 908)	(73 177)
Impôts différés nets	(37 501)	(48 490)

Les impôts différés représentatifs de reports déficitaires concernent essentiellement le report en avant des pertes fiscales des intégrations fiscales françaises (telles que définies ci-dessous), et des entités Photosol. Les prévisions d'activité mises à jour à la clôture justifient le caractère probable de l'imputation à moyen terme des impôts différés actifs.

Les impôts différés relatifs aux instruments financiers sont essentiellement constitués par l'impôt différé relatif à la juste valeur des instruments de couverture.

Les impôts différés portant sur les immobilisations sont constitués principalement :

- de l'annulation des amortissements dérogatoires ;
- de l'homogénéisation des rythmes d'amortissement des installations techniques ;
- de la différence entre la valeur consolidée et la valeur fiscale de certains actifs.

Les impôts différés actifs et passifs sont compensés par entité ou par groupe d'intégration fiscale. Seul figure au bilan le solde actif ou passif d'impôt différé par entité ou par groupe d'intégration fiscale. Il existe deux périmètres d'intégration fiscale en France dans le Groupe :

- celui de la société mère Rubis SCA, qui comprend les entités : Rubis Énergie, Vitogaz France, Coparef, Rubis Patrimoine, Vito Corse, Frangaz, Sicogaz, Rubis Antilles Guyane, Rubis Saint-Barthélemy, SIGL, Rubis Caraïbes Françaises, Rubis Guyane Française, Société Antillaise des Pétroles Rubis, Rubis Restauration et Services, Société Réunionnaise de Produits Pétroliers (SRPP), Rubis Renouvelables et Rubis HyDev ;
- celui formé par Rubis Photosol SAS et 65 de ses filiales.

4.7 STOCKS

Principes comptables

Les stocks sont évalués au plus faible du prix de revient et de la valeur nette de réalisation.

Le prix de revient est déterminé selon la méthode du prix moyen pondéré.

Les coûts d'emprunt ne sont pas inclus dans le coût des stocks.

La valeur nette de réalisation est le prix de vente estimé dans le cours normal de l'activité diminué des coûts estimés nécessaires pour réaliser la vente.

Une dépréciation est constatée lorsque la valeur probable de réalisation est inférieure à la valeur nette comptable.

Valeurs brutes (en milliers d'euros)		31/12/2025	31/12/2024
Stocks de matières premières et fournitures		88 726	97 835
Stocks de produits finis et intermédiaires		106 667	121 706
Stocks de marchandises et autres		472 872	520 444
TOTAL		668 265	739 985

Dépréciations (en milliers d'euros)		31/12/2024	Dotations	Reprises	31/12/2025
Stocks de matières premières et fournitures		19 265	17 825	(16 440)	20 650
Stocks de produits finis et intermédiaires		4 468	4 694	(4 205)	4 957
Stocks de marchandises et autres		462	997	(437)	1 022
TOTAL		24 195	23 516	(21 082)	26 629

Rapprochement avec la variation du BFR au tableau de flux de trésorerie

Valeur nette au bilan 31/12/2025	641 636
Valeur nette au bilan 31/12/2024	715 790
Variation des stocks et en-cours au bilan	74 154
Incidence des variations de périmètre (hors IFRS 5)	3 211
Incidence des reclassements de poste à poste	405
Incidence des écarts de conversion et des retraitements en lien avec l'hyperinflation	(33 846)
Variation des stocks et en-cours au TFT	43 924

4.8 CAPITAUX PROPRES

Au 31 décembre 2025, le capital social est composé de 103 211 777 actions entièrement libérées de 1,25 euro chacune et s'élève à 129 015 milliers d'euros.

Conformément à l'autorisation donnée par l'Assemblée Générale Ordinaire du 12 juin 2025 (22^{ème} résolution), le Collège de la Gérance a décidé en 2025 de procéder à l'annulation de la totalité des 160 000 actions qui ont été acquises dans le cadre du programme de rachat d'actions lancé le 18 novembre 2025. La réduction du capital afférente a été réalisée avec effet au 19 décembre 2025.

Les différentes opérations sur capital, intervenues au cours de la période, sont reprises dans le tableau ci-après :

	Nombre d'actions	Capital social (en milliers d'euros)	Primes (en milliers d'euros)
Au 1^{er} janvier 2025	103 204 251	129 005	1 537 708
Levée d'options de souscription	10 004	13	285
Actions gratuites de performance acquises	157 522	197	(197)
Réduction de capital par voie d'annulation des actions rachetées	(160 000)	(200)	(4 970)
Frais sur augmentation de capital			(1)
Au 31 décembre 2025	103 211 777	129 015	1 532 825

Au 31 décembre 2025, Rubis possédait 30 965 actions d'autocontrôle.

Rapprochement avec l'augmentation de capital au tableau de flux de trésorerie

Augmentation (réduction) du capital social	10
Augmentation (réduction) des primes	(4 883)
Augmentation (réduction) de capital au bilan	(4 873)
Rachat d'actions (réduction de capital)	5 170
Augmentation de capital au tableau de flux de trésorerie	297

4.9 OPTIONS DE SOUSCRIPTION D'ACTIONS ET ACTIONS GRATUITES

Principes comptables

La norme IFRS 2 prescrit de constater une charge de personnel correspondant aux services rémunérés par des avantages octroyés aux salariés sous la forme de paiements fondés sur des actions. Ces services sont évalués à la juste valeur des instruments accordés.

L'ensemble des plans octroyés par le Groupe prend la forme d'instruments réglés en actions, la contrepartie de la charge de personnel étant comptabilisée en capitaux propres.

Les plans contiennent une condition de présence des bénéficiaires dans les effectifs du Groupe à la fin de la période d'acquisition des droits, ainsi que des conditions de performance hors-marché et/ou de marché selon les plans.

Les conditions de performance de marché ont un impact sur l'estimation initiale à la date d'attribution de la juste-valeur unitaire de l'instrument attribué, sans révision ultérieure au cours de la période d'acquisition des droits.

Les conditions de performance hors-marché ont un impact sur l'estimation initiale à la date d'attribution du nombre d'instruments à émettre, celui-ci faisant l'objet d'une révision ultérieure, lorsque cela est nécessaire, tout au long de la période d'acquisition des droits.

Plans d'options de souscription d'actions

Des plans d'options de souscription d'actions sont accordés à certains membres du personnel du groupe Rubis.

Ces options sont évaluées à la juste valeur à la date d'attribution en utilisant un modèle binomial (Cox Ross Rubinstein). Ce modèle permet de tenir compte des caractéristiques du plan (prix d'exercice, période d'exercice, conditions de performance) et des données de marché lors de l'attribution (taux sans risque, cours de l'action, volatilité, dividendes attendus).

Cette juste valeur à la date d'attribution est comptabilisée en charges de personnel linéairement sur la période d'acquisition des droits par contrepartie des capitaux propres.

Attributions d'actions gratuites

Des plans d'attributions d'actions gratuites sont accordés à certains membres du personnel du Groupe.

Ces attributions d'actions gratuites sont évaluées à la juste valeur à la date d'attribution en utilisant un modèle binomial. Cette évaluation est effectuée notamment sur la base du cours de bourse de l'action à la date d'attribution, en tenant compte de l'absence de dividende sur la période d'acquisition des droits et des conditions de performance contenues dans les plans.

Cette juste valeur à la date d'attribution est comptabilisée en charges de personnel linéairement sur la période d'acquisition des droits par contrepartie des capitaux propres.

Attributions d'actions de préférence

Des plans d'attributions d'actions de préférence sont également accordés à certains membres du personnel du Groupe.

Ces attributions d'actions de préférence sont évaluées à la juste valeur à la date d'attribution en utilisant un modèle binomial. Cette évaluation est effectuée notamment sur la base du cours de bourse de l'action à la date d'attribution, en tenant compte, sur la période d'acquisition des droits, de l'absence de dividendes et des conditions de performance contenues dans les plans.

Cette juste valeur à la date d'attribution est comptabilisée en charges de personnel linéairement sur la période d'acquisition des droits par contrepartie des capitaux propres.

Plans d'épargne entreprise (PEE)

Le Groupe a mis en place plusieurs plans d'épargne entreprise au profit de ses salariés. Ces plans consistent à offrir aux salariés la possibilité de souscrire à une augmentation de capital réservée, à une valeur décotée par rapport au cours de bourse. Ils remplissent les conditions d'application des plans d'achats d'actions.

La juste valeur de chaque action est alors estimée comme correspondant à l'écart entre le cours de l'action à la date d'attribution du plan et le prix de souscription.

En l'absence de période d'acquisition des droits, la charge de personnel est comptabilisée sans étalement par contrepartie des capitaux propres.

La charge correspondant à l'abondement octroyé aux salariés est également comptabilisée en résultat, en charges de personnel.

OPTIONS DE SOUSCRIPTION Date du Collège de la Gérance	En circulation au 31/12/2024	Droits émis	Droits exercés	Droits annulés	En circulation au 31/12/2025
6 novembre 2020	39 834		(10 004)		29 830
1 ^{er} avril 2021	2 806				2 806
TOTAL	42 640		(10 004)		32 636

OPTIONS DE SOUSCRIPTION Date du Collège de la Gérance	Nombre d'options en circulation	Date limite d'exercice	Prix d'exercice (en euros)	Options exerçables
6 novembre 2020	29 830	mars-34	29,71	29 830
1 ^{er} avril 2021	2 806	avril-34	40,47	2 806
TOTAL	32 636			32 636

Les modalités des plans d'actions gratuites en cours au 31 décembre 2025 sont illustrées dans les tableaux ci-après :

ACTIONS GRATUITES DE PERFORMANCE Date du Collège de la Gérance	En circulation au 31/12/2024	Droits émis	Droits exercés	Droits annulés	En circulation au 31/12/2025
13 décembre 2021	69 194		(28 830)	(40 364)	
20 juillet 2022	514 770		(128 692)		386 078
15 juillet 2025		505 200			505 200
TOTAL	583 964	505 200	(157 522)	(40 364)	891 278

L'attribution définitive des actions aux bénéficiaires ne pourra intervenir qu'au terme d'une période d'acquisition de trois ans, en règle générale, qui court à compter de leur attribution par le Collège de la Gérance. L'attribution définitive est également soumise à l'atteinte des conditions de performance prévues dans les règlements des plans.

Dans le cadre de la transaction Photosol, les managers du groupe acquis par Rubis SCA ont bénéficié d'un plan de rémunération en actions de la holding Rubis Photosol, tête du groupe Photosol qui a donné lieu à l'octroi de 8,4 millions d'actions gratuites et 1 million d'actions de préférence. Ces éléments, évalués à la juste valeur, sont accompagnés de clauses de rachat par le Groupe. À ce titre, sur l'exercice 2025, le Groupe a racheté 5 008 500 actions ordinaires ainsi qu'un montant non significatif d'actions de préférence. Les impacts sur les états financiers du Groupe ne sont pas matériels.

Valorisation des plans d'options et des actions gratuites

Le taux d'intérêt sans risque utilisé dans les calculs de valorisation de ces plans est le taux d'intérêt des obligations d'État pour la zone euro de durée équivalente à celle des options (source Iboxx).

En ce qui concerne l'exercice anticipé des options, le modèle repose sur une hypothèse d'anticipations rationnelles de la part des détenteurs d'options, qui peuvent exercer continûment leur option sur toute la période d'exercabilité. La volatilité implicite retenue a été estimée à partir de la volatilité historique observée.

Les taux de dividendes annuels retenus pour les valorisations sont les suivants :

Date du Collège de la Gérance	Actions gratuites
6 novembre 2020	3,1 %
1 ^{er} avril 2021	3,3 %
13 décembre 2021	4,0 %
20 juillet 2022	5,4 %
15 juillet 2025	3,0%

Plan d'épargne entreprise - Valorisation des PEE

Le taux d'intérêt sans risque utilisé dans les calculs de valorisation des PEE est le taux d'intérêt des obligations d'État pour la zone euro de duration équivalente à celle des instruments évalués (source Iboxx).

4.10 PASSIFS FINANCIERS

Principes comptables

L'évaluation et la comptabilisation des passifs financiers sont définies par la norme IFRS 9 « Instruments financiers ».

Les passifs financiers sont comptabilisés dans le bilan du Groupe lorsqu'il devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument.

La norme IFRS 9 distingue deux catégories de passifs financiers, faisant l'objet d'un traitement comptable spécifique :

- les passifs financiers évalués au coût amorti ; ils comprennent principalement les dettes fournisseurs et les emprunts avec utilisation, le cas échéant, de la méthode dite du taux d'intérêt effectif ;
- les passifs financiers évalués à la juste valeur, par résultat, qui ne représentent pour le Groupe que des cas de figure très restreints et n'ont pas d'incidence significative sur les comptes.

Évaluation et comptabilisation des instruments dérivés

Les principes comptables relatifs à l'évaluation et la comptabilisation des instruments dérivés sont exposés en note 4.5.

Répartition des passifs financiers par classes (IFRS 7) et par catégories (IFRS 9)

(en milliers d'euros)

	Note	Valeur au bilan		Juste valeur	
		31/12/2025	31/12/2024	31/12/2025	31/12/2024
COÛT AMORTI		3 203 866	3 143 534	3 201 956	3 149 757
Emprunts et dettes financières	4.10.1	1 785 210	1 658 121	1 783 300	1 664 344
Obligations locatives	4.10.1	280 712	257 466	280 712	257 466
Consignations d'emballages	4.10.1	155 202	152 681	155 202	152 681
Autres passifs long terme	4.10.3	103 081	155 968	103 081	155 968
Fournisseurs et autres créditeurs	4.10.4	809 433	863 686	809 433	863 686
Dettes d'impôt		53 323	39 601	53 323	39 601
Autres passifs courants	4.10.3	16 905	16 011	16 905	16 011
JUSTE VALEUR EN CONTREPARTIE DES AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT GLOBAL		6 063	8 009	6 063	8 009
Instruments dérivés non courants	4.10.3	2 789	7 504	2 789	7 504
Instruments dérivés courants	4.10.3	3 274	505	3 274	505
JUSTE VALEUR PAR RÉSULTAT		137 254	310 558	137 254	310 558
Concours bancaires courants	4.10.1	137 254	310 558	137 254	310 558
TOTAL PASSIFS FINANCIERS		3 347 183	3 462 101	3 345 273	3 468 324

La juste valeur des instruments dérivés est déterminée à l'aide de modèles de valorisation basés sur des données observables (niveau 2).

4.10.1 DETTES FINANCIÈRES ET OBLIGATIONS LOCATIVES

Les dettes financières sont présentées dans le tableau ci-dessous en distinguant les passifs non courants des passifs courants :

Courants

(en milliers d'euros)

	31/12/2025	31/12/2024
Emprunts auprès des établissements de crédit	203 900	432 729
Intérêts courus non échus sur emprunts et concours bancaires	6 656	7 424
Concours bancaires	136 403	310 295
Autres emprunts et dettes assimilées	38 717	12 057
TOTAL EMPRUNTS ET CONCOURS BANCAIRES (PART À MOINS D'UN AN)	385 676	762 505

Non courants (en milliers d'euros)	31/12/2025	31/12/2024
Emprunts auprès des établissements de crédit	1 489 024	1 154 536
Consignations citernes	14 607	15 025
Consignations bouteilles	140 595	137 656
Autres emprunts et dettes assimilées	47 764	51 638
TOTAL EMPRUNTS ET DETTES FINANCIÈRES	1 691 990	1 358 855
TOTAL	2 077 666	2 121 360

Emprunts et dettes financières (non courants) (en milliers d'euros)	De 1 à 5 ans	À plus de 5 ans
Emprunts auprès des établissements de crédit	831 585	657 438
Autres emprunts et dettes assimilées	28 100	19 665
TOTAL	859 685	677 103

Au 31/12/2025 (en milliers d'euros)	Nantissements de titres	Autres garanties	Non garantis	Total
Emprunts auprès des établissements de crédit	269 798	77 255	1 345 871	1 692 924
Concours bancaires		25 997	110 406	136 403
Autres emprunts et dettes assimilées		1 146	85 335	86 481
Total	269 798	104 398	1 541 612	1 915 808

La variation des emprunts et autres passifs financiers courants et non courants entre le 31 décembre 2024 et le 31 décembre 2025 s'analyse comme suit :

(en milliers d'euros)	31/12/2024	Variations de périmètre	Émissions	Remboursements	Écarts de conversion	31/12/2025
Emprunts et dettes financières courantes et non courantes	1 968 679	411	1 497 871	(1 523 138)	(21 359)	1 922 464
Obligations locatives courantes et non courantes	257 466	313	91 823	(55 567)	(13 323)	280 712
TOTAL	2 226 145	724	1 589 694	(1 578 705)	(34 682)	2 203 176

Les émissions et remboursements de la période s'expliquent essentiellement par la mise en place au sein de la filiale Rubis Energie SAS d'un crédit syndiqué inaugural d'un montant total de 1,1 milliard d'euros destiné au refinancement de sa dette existante et de ses activités. Les entités Photosol ont également procédé à des émissions à hauteur de 210 millions d'euros pour financer leur développement et la construction de centrales.

Ce financement, non garanti, se compose de :

- un prêt amortissable de 250 millions d'euros (Facility A) d'une maturité de 5 ans ;
- un prêt non amortissable de 350 millions d'euros (Facility B) d'une maturité de 5 ans ;
- une ligne de crédit revolving de 500 millions d'euros, également d'une durée de 5 ans, extensible jusqu'à 7 ans sous conditions ;
- une capacité additionnelle non engagée « accordéon » pouvant aller jusqu'à 300 millions d'euros, mobilisable pour le financement d'acquisitions et investissements.

(en milliers d'euros)	Taux fixe	Taux variable
Emprunts auprès des établissements de crédit	329 707	1 159 317
Emprunts auprès des établissements de crédit (part à moins d'un an)	33 758	170 142
TOTAL	363 465	1 329 459

Covenants financiers

L'endettement net consolidé du Groupe atteint 1 166 millions d'euros au 31 décembre 2025.

L'essentiel des emprunts et contrats de crédit souscrits par la branche Distribution d'énergies intègrent l'engagement aux bornes du périmètre Rubis Énergie de respecter, pendant la durée des emprunts, les ratios financiers suivants :

- endettement net sur fonds propres inférieur à 1 ;
- endettement net sur EBITDA inférieur à 3,5.

Certains emprunts intègrent d'autres covenants basés sur le BFR ou l'actif net.

Au 31 décembre 2025, les ratios aux bornes de la branche Distribution d'énergies sont respectés, écartant ainsi toute probabilité d'occurrence des faits générateurs d'exigibilité anticipée.

Néanmoins, l'une des entités de la branche a connu un bris de covenant « Debt Service Coverage Ratio » sur un financement inférieur à 10 millions d'euros, reclassé en dettes courantes. Ce défaut a été régularisé début 2026.

Sur l'activité Production d'électricité renouvelable, l'essentiel des emprunts et contrats de crédit souscrits par les sociétés de Photosol font l'objet de ratios financiers, correspondant :

- pour une grande partie, à un Debt Service Coverage Ratio ("DSCR"), défini comme le ratio entre le cash disponible pour le service de la dette et le coût du service de la dette. Le seuil minimum à respecter est compris, selon les entités, entre 1,05 et 1,15 ;
- dans une moindre mesure, un Loan To Value (LtV) devant atteindre un seuil minimum de 60%.

Au 31 décembre 2025, certaines clauses du DSCR n'ont pas été respectées concernant plusieurs financements de projets sans recours pour un total de 24 millions d'euros.

L'intégralité de ces emprunts a été présentée au bilan en dette courante, conformément à IAS 1.

Le Groupe est en discussion avec les prêteurs et considère que ces défauts ne devraient pas avoir d'impact récurrent à long terme sur les financements.

Financement privé américain (USPP)

Au cours de l'exercice 2024, le Groupe, par l'intermédiaire de sa filiale Rubis Énergie SAS, a signé son tout premier financement privé américain US Private Placement (USPP) sous droit français avec PGIM Private Capital (« PPC »).

Ce nouveau financement USPP permet à Rubis de diversifier ses sources de financement tout en ouvrant la voie à d'autres opérations USPP potentielles.

Au 31 décembre 2024, Rubis Énergie SAS avait émis 3 séries de 70 millions d'euros chacune d'obligations non garanties de premier rang avec des échéances in fine de 8, 10 et 12 ans. Au cours de l'exercice 2025, le dernier tirage de 33,5 millions d'euros a été opéré avec une maturité de 12 ans.

Supply chain factoring

Certaines filiales de l'activité Distribution d'Énergies ont mis en place des contrats d'agents payeurs avec des institutions financières permettant à certains fournisseurs du Groupe de céder leurs créances dues par le Groupe.

Ce programme de financement a permis au groupe de bénéficier d'une prolongation des délais de paiement des dettes vis-à-vis de ces fournisseurs. Les dettes ayant fait l'objet d'une prolongation des délais de paiement sont présentées dans la ligne « Emprunts et concours bancaires (part à moins d'un an) » sur la ligne "Autres emprunts et dettes assimilées". Au 31 décembre 2025, les montants dus au titre de ces programmes s'élèvent à 24 millions d'euros. Les flux de trésorerie liés à ces dettes sont classés en flux de trésorerie liés aux activités de financement.

Échéancier des obligations locatives

(en milliers d'euros)	Moins d'1 an	De 1 à 5 ans	À plus de 5 ans	31/12/2025
ÉCHÉANCIER DES OBLIGATIONS LOCATIVES	46 920	92 178	141 614	280 712

Autres informations relatives aux contrats de location (IFRS 16)

Au 31 décembre 2025, le montant des loyers décaissés (contrats retraités) s'élève à 63,7 millions d'euros et le produit des sous-locations à 5 millions d'euros.

Les charges de loyers qui n'ont pas été retraitées au 31 décembre 2025 s'analysent comme suit :

- loyers bénéficiant d'une exemption de comptabilisation :
 - durée inférieure à 12 mois pour 27,6 millions d'euros ;
 - bien de faible valeur unitaire pour 1 million d'euros ;
- part variable des loyers pour 9,8 millions d'euros.

4.10.2 INSTRUMENTS FINANCIERS DERIVES

		Valeur de marché au 31/12/2025 (en milliers d'euros)
Couverture	Nominal couvert	
Change		
	273 MUSD	(325)
	8 MCHF	(12)
	25 MUSD	(1 057)
Taux (swaps et caps)		
	951 M€	41 498
Matière		
	71 573 t	(1 659)
TOTAL INSTRUMENTS FINANCIERS		38 445

L'évaluation de la juste valeur des instruments financiers dérivés portés par le Groupe intègre une composante « risque de contrepartie » pour les instruments dérivés actifs et une composante « risque de crédit propre » pour les instruments dérivés passifs. L'évaluation du risque de crédit est déterminée à partir de modèles mathématiques usuels pour des intervenants de marché.

Risque de taux

Caractéristique des emprunts contractés	Taux	Montant global des lignes (en milliers d'euros)	À moins d'1 an	Entre 1 et 5 ans	À plus de 5 ans	Existence ou non de couverture
Euro	Fixe	331 676	27 665	46 639	257 372	
	Variable	1 321 711	162 392	760 369	398 950	OUI
Dollar américain	Fixe	10 038	2 019	8 019		
	Variable	7 745	7 745			
Dollar de la Barbade	Fixe	11 252	1 229	10 023		
	Variable					
Autres devises	Fixe	10 502	2 850	6 535	1 117	
	Variable					
TOTAL		1 692 924	203 900	831 585	657 439	

Le risque de taux est limité aux emprunts souscrits par le Groupe.

Au 31 décembre 2025, le Groupe a mis en place des contrats de protection de taux (*cap et floor*) à hauteur de 951 millions d'euros sur un total de 1 329 millions d'euros d'endettement à taux variable représentant 72 % de ce montant.

(en milliers d'euros)	JJ à 1 an ⁽³⁾	De 1 à 5 ans	Au-delà
Emprunts et dettes financières hors consignations ⁽¹⁾	385 676	859 685	677 103
Actifs financiers ⁽²⁾	756 787		
Exposition nette avant couverture	(371 111)	859 685	677 103
Instruments de couverture		(951 000)	
Exposition nette après couverture	(371 111)	(91 315)	677 103

(1) Emprunts auprès des établissements de crédit, concours bancaires, intérêts courus non échus et autres emprunts et dettes assimilées.

(2) Trésorerie et équivalents de trésorerie.

(3) Y compris les actifs et dettes à taux variable.

Sensibilité à la variation des taux d'intérêt

L'endettement net à taux variable s'élève à 709 millions d'euros : emprunts confirmés à taux variables (1 329 millions d'euros) plus concours bancaires courants (136 millions d'euros) moins la trésorerie disponible (757 millions d'euros).

Compte tenu des couvertures mises en place, une variation de 1 % des taux court terme n'aurait pas d'impact significatif sur le coût de l'endettement financier net 2025.

Risque de change

Les achats de produits pétroliers sont essentiellement réalisés en dollars ; c'est donc vis-à-vis de cette monnaie que le Groupe reste potentiellement exposé.

L'activité Distribution d'énergies affiche, au 31 décembre 2025, une position bilantielle créditrice nette en dollars de 151 millions, correspondant à des dettes (y compris intragroupes), des créances ainsi que des découverts bancaires et des disponibilités. L'exposition du Groupe est essentiellement concentrée sur les filiales Rubis Energy Kenya, Ringardas (Nigéria), RWIL Suriname et Rubis Energy Zambie. L'exposition du Groupe a continué à se réduire sur l'exercice 2025 en raison des diverses mesures mises en place depuis 2024.

Dans l'hypothèse d'une évolution défavorable de l'euro d'un centime par rapport au dollar le risque de change ne serait pas matériel (inférieur à 2 millions d'euros avant impôt).

L'activité Production d'électricité renouvelable est exposée au risque dollars essentiellement lors de l'achat de modules. Après mise en place de couvertures, l'exposition nette n'est pas matérielle.

(en millions de dollars US)	31/12/2025
Actifs	140
Passifs	(291)
POSITION NETTE AVANT GESTION	(151)
Position hors bilan	
POSITION NETTE APRÈS GESTION	(151)

Risque de variation des prix des produits pétroliers

Le risque lié aux variations des prix des produits pétroliers doit être analysé à partir des deux éléments suivants :

- le risque de variation de prix des produits pétroliers est atténué par la courte durée de stockage du produit ;
- les tarifs commerciaux sont régulièrement révisés en fonction des conditions de marché.

4.10.3 AUTRES PASSIFS

Autres passifs courants (en milliers d'euros)	31/12/2025	31/12/2024
Produits constatés d'avance et autres comptes de régularisation	16 905	16 011
Juste valeur des instruments financiers	3 274	505
TOTAL	20 179	16 516

Autres passifs long terme (en milliers d'euros)	31/12/2025	31/12/2024
Dettes sur acquisitions d'immobilisations et autres actifs non courants		57
Juste valeur des instruments financiers (part à plus d'un an)	2 788	7 504
Autres dettes (part à plus d'un an)	102 364	154 905
Produits constatés d'avance (part à plus d'un an)	718	1 006
TOTAL	105 870	163 472

Dans le cadre de la transaction Photosol, le Groupe a reconnu à la date de prise de contrôle une option de rachat sur participations ne donnant pas le contrôle constatée en « Autres passifs long terme » par contrepartie d'une diminution des intérêts minoritaires, ainsi que des capitaux propres part du Groupe pour la part excédentaire, présentés dans les capitaux propres totaux. Cette option de rachat s'élève à 78 millions d'euros au 31 décembre 2025 (145,6 millions d'euros au 31 décembre 2024).

4.10.4 FOURNISSEURS ET AUTRES CREDITEURS (PASSIFS D'EXPLOITATION COURANTS)

(en milliers d'euros)	31/12/2025	31/12/2024
Dettes fournisseurs	533 185	544 795
Dettes sur acquisitions d'immobilisations et autres actifs non courants	16 909	32 492
Dettes sociales	61 752	61 667
Dettes fiscales	92 830	123 544
Charges à payer	270	222
Comptes courants	8 203	21 780
Dettes diverses d'exploitation	96 284	79 186
TOTAL	809 433	863 686

Rapprochement avec la variation du BFR au tableau de flux de trésorerie

Valeur au bilan 31/12/2025	809 433
Valeur au bilan 31/12/2024	863 686
Variation des fournisseurs et autres créditeurs au bilan	(54 253)
Incidence des variations de périmètre	(15 306)
Incidence des écarts de conversion et des retraitements en lien avec l'hyperinflation	11 491
Incidence des reclassements de poste à poste	16 048
Incidence de la variation des dettes sur acquis. d'actifs (en investissement)	15 582
Incidence de la variation des dividendes à verser et intérêts courus sur dettes (en financement)	32
Incidence de la variation des autres passifs courants et des autres dettes à plus d'un an	3 215
Variation des fournisseurs et autres créditeurs au TFT	(23 191)

4.10.5 RISQUE DE LIQUIDITE

Risque de liquidité

Au 31 décembre 2025, le Groupe utilise des lignes de crédit confirmées pour un montant global de 110 millions d'euros. Le montant des lignes de crédit confirmées mais non utilisées au 31 décembre 2025 s'élève à 465 millions d'euros.

L'échéancier des emprunts auprès des établissements de crédit est présenté dans la note 4.10.2 (risque de taux).

Parallèlement, il est précisé que le Groupe présente à l'actif de son bilan une trésorerie immédiatement disponible de 756 millions d'euros.

Les échéances contractuelles résiduelles des passifs financiers s'analysent comme suit (y compris les paiements d'intérêts) :

Passifs financiers (en milliers d'euros)	Valeur comptable	Flux de trésorerie contractuels	Moins d'1 mois	De 1 à 3 mois	De 3 mois à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Emprunts et dettes financières	1 536 788	1 932 028				1 108 522	823 506	1 932 028
Consignations d'emballages	155 202	155 202	79	157	716	93 371	60 879	155 202
Autres passifs long terme	105 870	105 870				105 031	839	105 870
Emprunts et concours bancaires	385 676	445 340	113 020	126 245	202 399	1 046	2 630	445 340
Fournisseurs et autres créditeurs	809 433	809 433	418 822	287 373	75 897	18 302	9 039	809 433
Autres passifs courants	20 179	20 179	12 453	226	7 500			20 179
TOTAL	3 013 148	3 468 052	544 374	414 001	286 512	1 326 272	896 893	3 468 052

La différence entre les flux de trésorerie contractuels et les valeurs comptables des passifs financiers est principalement constituée par les intérêts futurs.

4.11 AUTRES PROVISIONS (HORS AVANTAGES AU PERSONNEL)

Principes comptables

Les provisions sont comptabilisées lorsque le Groupe a une obligation actuelle (juridique ou implicite) à l'égard d'un tiers résultant d'un événement passé, qu'il est probable qu'une sortie de ressources représentative d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation et que le montant de l'obligation peut être estimé de manière fiable.

Démantèlement et dépollution

Les dépenses futures de restitution des sites (démantèlement et dépollution), résultant d'une obligation actuelle, légale ou implicite, sont provisionnées sur la base d'une estimation raisonnable de leur juste valeur, au cours de l'exercice durant lequel apparaît l'obligation. La contrepartie de cette provision est incluse dans la valeur nette comptable de l'actif concerné et amortie sur la durée d'utilité de cet actif. Les ajustements ultérieurs de la provision, consécutifs notamment à une révision du montant de la sortie de ressources ou du taux d'actualisation, sont symétriquement portés en déduction ou en augmentation du coût de l'actif correspondant. L'impact de l'accrétion (passage du temps) sur la provision pour restitution des sites est mesuré en appliquant au montant de la provision un taux d'intérêt sans risque. L'accrétion est comptabilisée dans la rubrique « Autres produits et charges financiers ».

Litiges et réclamations

Des provisions pour litiges et réclamations sont comptabilisées lorsque le Groupe a une obligation liée à des actions en justice, contentieux fiscaux, procédures contentieuses ou autres réclamations résultant d'événements antérieurs qui sont en instance, qu'il est probable qu'une sortie de ressources représentant des avantages économiques sera nécessaire pour éteindre cette obligation et qu'une estimation fiable du montant de cette sortie de ressources peut être faite. Le Groupe s'appuie sur ses conseils et avocats pour évaluer la probabilité de réalisation des risques et estimer les provisions pour litiges et réclamations en intégrant les probabilités de réalisation des différents scénarios envisagés.

Certificats d'économie d'énergie

Certaines entités françaises sont soumises à l'obligation de collecte de certificats d'économie d'énergie. Cette obligation fait l'objet d'une provision uniformément répartie sur la période triennale de collecte. Parallèlement, le Groupe constate les achats de certificats réalisés tout au long de la période triennale en stocks, à leur coût d'acquisition ou de collecte.

À l'issue de chaque période triennale, les stocks sont consommés et les provisions reprises. Ces éléments sont constatés en « Résultat brut d'exploitation ».

Restructurations

Dans le cas des restructurations, une obligation est constituée dès lors que le Groupe dispose d'un plan de restructuration détaillé et formalisé et que les principales dispositions de la restructuration ont fait l'objet d'une annonce aux personnes concernées, ou que la restructuration a fait l'objet d'un début d'exécution.

Si l'effet de la valeur temps est significatif, les provisions sont actualisées.

Non courants (en milliers d'euros)	31/12/2025	31/12/2024
Provisions pour risques et charges	190 755	129 618
Provisions pour démantèlement et dépollution	57 434	54 924
TOTAL	248 189	184 542

Les provisions pour risques et charges comprennent notamment :

- les obligations du Groupe en matière de certificats d'économie d'énergie à hauteur de 155 millions d'euros. Ces provisions sont constatées tout au long de la période triennale en vigueur (2022/2025) ;
- des provisions relatives à des risques ou litiges pouvant conduire à la mise en cause éventuelle du groupe Rubis.

Le Groupe peut être amené à constituer des provisions lorsqu'il existe un risque de remise en cause des tarifs appliqués par les sociétés projets (SPV). Toutefois, au 31 décembre 2025, il n'existe aucune provision constituée au titre de ce risque.

Les provisions pour démantèlement et dépollution sont conformes à la norme IAS 16. Les coûts de dépollution et de démantèlement font l'objet d'estimations par le Groupe, reposant notamment sur les conclusions de conseils externes. Conformément à la norme IAS 16, la valeur actuelle de ces dépenses a été incorporée au coût des installations correspondantes.

(en milliers d'euros)	31/12/2024	Dotations	Reprises*	Hyper-inflation	Écarts de conversion	31/12/2025
Provisions pour risques et charges	129 618	67 650	(6 072)		(441)	190 755
Provisions pour démantèlement et dépollution	54 924	2 753	(255)	4 250	(4 238)	57 434
TOTAL	184 542	70 403	(6 327)	4 250	(4 679)	248 189

* Dont 1,3 millions d'euros de reprises sans objet.

Les variations de provisions pour risques et charges de l'exercice correspondent notamment :

- aux nouvelles obligations du Groupe en matière de collecte de certificats d'économie d'énergie ;
- aux obligations du Groupe en matière de dépollution et remise en état.

Litiges et passifs éventuels

En décembre 2021, l'Autorité de la concurrence (« l'Autorité ») s'est saisie d'office d'une mission d'enquête sur des pratiques observées dans le secteur de l'approvisionnement, du stockage et de

la distribution des carburants en Corse. Après plusieurs années de procédure, l'Autorité de la concurrence a sanctionné le 17 novembre 2025 plusieurs acteurs de ce secteur pour une entente anticoncurrentielle entre 2016 et fin 2022. Rubis SCA a été condamné par l'Autorité à une amende d'un montant de 64 millions d'euros, solidairement avec sa filiale Rubis Energie, ainsi qu'à une amende non matérielle solidairement avec son ancienne filiale Rubis Terminal. Rubis réfute avec fermeté la décision de l'Autorité et a fait appel de cette décision en février 2026. Rubis reste confiant dans sa capacité à démontrer avec succès que la décision est erronée tant d'un point de vue factuel que juridique. En conséquence, aucune provision n'a été comptabilisée à cet égard au 31 décembre 2025

4.12 AVANTAGES AU PERSONNEL

Principes comptables

Les salariés du Groupe bénéficient :

- des régimes de droit commun à cotisations définies en vigueur dans le pays concerné ;
- de suppléments de retraite et d'indemnités de départ à la retraite (sociétés françaises, suisse et bermudienne, entités situées à la Barbade, au Guyana et certaines entités malgaches) ;
- d'un régime fermé de complément de retraite (fonds de pension FSCI – îles anglo-normandes) ;
- de régimes de couvertures médicales post emploi (sociétés bermudienne et sud-africaine).

Dans le cadre des régimes à cotisations définies, le Groupe n'a pas d'autre obligation que le paiement de primes ; la charge qui correspond aux primes versées est inscrite au compte de résultat de l'exercice.

Dans le cadre des régimes à prestations définies, les engagements de retraites et assimilés sont évalués suivant la méthode actuarielle des unités de crédits projetées avec salaire de fin de carrière. Les calculs effectués intègrent des hypothèses actuarielles dont les principales portent sur la mortalité, le taux de rotation du personnel, le taux de projection des salaires de fin de carrière et le taux d'actualisation. Ces hypothèses tiennent compte des conditions économiques propres à chaque pays ou chaque entité du Groupe. Le taux est déterminé par référence aux obligations d'entreprises de première catégorie de la zone concernée.

Ces évaluations sont effectuées deux fois par an.

Les gains et les pertes actuariels des régimes à prestations définies d'avantages postérieurs à l'emploi, résultant de changements d'hypothèses actuarielles ou d'ajustements liés à l'expérience (différences entre les hypothèses actuarielles antérieures et les événements effectifs constatés) sont enregistrés dans les autres éléments du résultat global en totalité sur la période durant laquelle ils ont été constatés. Il en est de même de tout ajustement dû au plafonnement des actifs de couverture en cas de régimes surfinancés. Ces éléments ne sont jamais recyclés en résultat ultérieurement.

Conformément à l'interprétation IFRIC 14, l'actif net résultant du surfinancement du régime de retraite à prestations définies de la société FSCI n'est pas reconnu dans les comptes du Groupe, ce dernier ne disposant pas d'un droit inconditionnel à recevoir ce surplus.

Les salariés des sociétés Vitogaz France, Rubis Énergie, Frangaz, Vito Corse, Rubis Antilles Guyane, SARA, SRPP, Rubis Energy Bermuda et Vitogaz Switzerland bénéficient également de primes d'ancienneté liées à l'attribution d'une médaille du travail qui entrent dans la catégorie des autres avantages à long terme au sens de la norme IAS 19. Le montant des primes qui seront susceptibles

d'être attribuées a été évalué selon la même méthode que celle retenue pour l'évaluation des régimes d'avantages postérieurs à l'emploi à prestations définies, à l'exception des gains et pertes actuariels comptabilisés dans le résultat de la période où ils surviennent.

Les salariés de la société SARA bénéficient des dispositifs de préretraite progressive, préretraite anticipée (« postée ») et de congés de fin de carrière. Le montant des engagements correspondant aux allocations de préretraite et des congés de fin de carrière a été évalué selon la même méthode que décrite précédemment.

Les avantages au personnel accordés par le Groupe sont détaillés par nature dans le tableau ci-dessous :

(en milliers d'euros)	31/12/2025	31/12/2024
Provision pour retraite	32 254	33 070
Provision pour couverture assurance maladie et mutuelle	16 020	16 886
Provision pour médailles du travail	2 996	2 951
TOTAL	51 270	52 907

La variation des provisions liées aux avantages au personnel se détaille comme suit :

(en milliers d'euros)	2025	2024
Provisions au 1^{er} janvier	52 907	40 929
Charge d'intérêt de la période	2 379	2 101
Coût des services rendus de la période	2 332	3 720
Rendement attendu des actifs de la période	(1 487)	(3 897)
Prestations payées sur la période	(1 669)	(2 412)
Pertes (gains) actuariels et limitation des actifs	(2 037)	12 493
Écarts de conversion	(1 155)	(27)
Provisions au 31 décembre	51 270	52 907

Avantages postérieurs à l'emploi

Aux 31 décembre 2024 et 2025, les avantages postérieurs à l'emploi ont fait l'objet d'évaluations par un actuaire indépendant, selon les hypothèses suivantes :

Hypothèses (comprises dans une fourchette selon structure)	2025	2024
Taux d'actualisation	de 0,2 à 15,3%	de 0,3 à 21,2%
Taux d'inflation	de 0 à 3,2%	de 0 à 3,2%
Taux de revalorisation des salaires	de 0 à 15 %	de 0 à 17 %
Âge de départ volontaire à la retraite	de 60 à 65 ans	de 60 à 65 ans

Les écarts actuariels sont constatés en contrepartie des capitaux propres.

Les taux d'actualisation ont été utilisés par référence aux rendements procurés par les obligations émises par des entreprises de première catégorie (notation minimale AA) sur des durées équivalentes à celles des engagements à la date d'évaluation.

Le calcul de sensibilité de la provision pour engagements à la variation d'un quart de point de pourcentage du taux d'actualisation, montre que le montant de l'obligation et des éléments de résultats ne seraient pas affectés significativement au regard du total reconnu au titre des avantages au personnel dans les comptes du Groupe.

Hypothèses de sensibilité (en milliers d'euros)	Provision pour engagements
Évaluation de la provision au 31/12/2025	51 270
Évaluation de la provision - hypothèse taux d'actualisation en diminution de 0,25 %	52 742
Évaluation de la provision - hypothèse taux d'actualisation en augmentation de 0,25%	48 407

Détail des engagements

(en milliers d'euros)	31/12/2025	31/12/2024
Dette actuarielle des engagements non couverts par des actifs	31 389	35 106
Dette actuarielle des engagements couverts par des actifs	28 624	29 482
Valeur de marché des actifs de couverture	(28 624)	(29 482)
Déficit	31 389	35 106
Limitation des actifs (régimes surfinancés)	16 885	14 850
Provision constituée au 31 décembre	48 274	49 956

Évolution de la dette actuarielle

(en milliers d'euros)	2025	2024
Dette actuarielle au 1^{er} janvier	64 588	52 422
Coût des services rendus de la période	2 210	3 086
Charge d'intérêt de la période	2 309	2 037
Prestations payées sur la période	(2 377)	(3 019)
Pertes (gains) actuariels et limitation des actifs	(4 077)	8 817
Écarts de conversion	(2 640)	1 245
Dette actuarielle au 31 décembre	60 013	64 588

Évolution des actifs de couverture

(en milliers d'euros)	2025	2024
Actifs de couverture au 1^{er} janvier	29 482	25 114
Écart de conversion	(1 478)	1 271
Rendement attendu des fonds	1 487	3 897
Prestations payées	(868)	(800)
Actifs de couverture au 31 décembre	28 623	29 482
Limitation des actifs	(16 885)	(14 850)
Actifs reconnus au 31 décembre	11 738	14 632

Les actifs de couverture sont détaillés ci-après :

Répartition des actifs de couverture	31/12/2025
Actions	50%
Obligations	44%
Actifs garantis par des contrats d'assurance	6%
TOTAL	100%

Analyse géographique des avantages au personnel

(en milliers d'euros)	Europe	Caraïbes	Afrique
Hypothèses actuarielles	de 0,2 à 5,5 0%	de 3,3 à 4,08 %	de 3,3 à 15,3 %
Provision pour retraite et couverture assurance maladie	7 110	38 552	2 611
Provision pour médailles du travail	1 133	1 593	269

5 NOTES ANNEXES AU COMPTE DE RÉSULTAT

Principes comptables

Le Groupe utilise le résultat brut d'exploitation comme indicateur de performance. Le résultat brut d'exploitation correspond au chiffre d'affaires net déduction faite :

- des achats consommés ;
- des charges externes ;
- des charges de personnel ;
- des impôts et taxes.

Le Groupe utilise le résultat opérationnel courant comme principal indicateur de performance. Le résultat opérationnel courant correspond au résultat brut d'exploitation après prise en compte :

- des autres produits de l'activité ;
- des amortissements et provisions nets ;
- des autres produits et charges d'exploitation.

Afin de présenter au mieux la performance opérationnelle dans les pôles de métier, le résultat des sociétés mises en équivalence est classé sur une ligne spécifique au sein du résultat opérationnel.

5.1 CHIFFRE D'AFFAIRES

Principes comptables

Le chiffre d'affaires des activités du Groupe est reconnu lorsque le contrôle de l'actif est transféré à l'acheteur, c'est-à-dire au moment de la livraison du bien au client conformément aux dispositions contractuelles, et que le client est en mesure de décider de l'utilisation de cet actif et de bénéficier de la quasi-totalité de ses avantages :

- pour les produits issus de l'activité Distribution d'énergies – Retail & Marketing à la livraison. Pour l'activité bitume, le chiffre d'affaires est majoritairement reconnu en sortie de bac. En cas de marge administrée, le chiffre d'affaires est retraité par le biais de la comptabilisation d'un produit à recevoir, le cas échéant, ou d'un produit constaté d'avance afin de tenir compte de la substance des opérations ;
- pour les produits issus de l'activité Distribution d'énergies – Support & Services à la livraison et selon la durée du contrat de prestations. Concernant la raffinerie SARA, le chiffre d'affaires relatif à la vente de produits pétroliers est reconnu en sortie de bac lorsque le produit quitte la raffinerie ou les autres dépôts ;
- pour les produits issus de l'activité Production d'électricité renouvelable, lors de la livraison des MWh par les parcs photovoltaïques. Le chiffre d'affaires enregistré par chaque parc est reconnu en fonction des quantités produites et injectées dans le réseau de distribution au cours de la période. Il correspond à la vente de l'électricité produite et cédée soit conformément aux différents contrats dont les prix de vente sont définis par arrêté ou dans le cadre d'appels d'offres, soit sur le marché.

Les opérations réalisées pour compte de tiers sont exclues du chiffre d'affaires et des achats conformément aux pratiques du secteur.

Le chiffre d'affaires net est détaillé dans le tableau ci-dessous par secteur d'activité et par zone d'implantation des sociétés consolidées.

31/12/2025 <i>(en milliers d'euros)</i>	Distribution d'énergies	Production d'électricité renouvelable	Société mère	Total
Zone géographique				
Europe	798 098	61 689	77	859 864
Caraïbes	3 109 775			3 109 775
Afrique	2 564 821			2 564 821
TOTAL	6 472 694	61 689	77	6 534 460
Métier				
Carburants, combustibles, gaz liquéfiés et bitumes	5 550 984			5 550 984
Raffinage	695 342			695 342
Négoce, approvisionnement, transport et services	226 368			226 368
Électricité photovoltaïque		61 689		61 689
Autre			77	77
TOTAL	6 472 694	61 689	77	6 534 460
31/12/2024 <i>(en milliers d'euros)</i>	Distribution d'énergies	Production d'électricité renouvelable	Société mère	Total
Zone géographique				
Europe	816 485	49 153	165	865 803
Caraïbes	3 260 829			3 260 829
Afrique	2 517 307			2 517 307
TOTAL	6 594 621	49 153	165	6 643 939
Métier				
Carburants, combustibles, gaz liquéfiés et bitumes	5 596 916			5 596 916
Raffinage	806 732			806 732
Négoce, approvisionnement, transport et services	190 973			190 973
Électricité photovoltaïque		49 153		49 153
Autre			165	165
TOTAL	6 594 621	49 153	165	6 643 939

5.2 ACHATS CONSOMMÉS

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2025	31/12/2024
Achats de matières premières, fournitures et autres approvisionnements	236 228	277 259
Variation de stocks de matières premières, fournitures et autres approvisionnements	9 604	19 314
Production stockée	(6 651)	(12 097)
Autres achats	67 099	41 659
Achats de marchandises	4 487 454	4 682 176
Variation de stocks de marchandises	(6 747)	(69 536)
Dotations nettes de reprises de dépréciations sur stocks de matières premières et marchandises	11 353	4 893
TOTAL	4 798 340	4 943 668

5.3 FRAIS DE PERSONNEL

Les frais de personnel du Groupe se ventilent comme suit :

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2025	31/12/2024
Salaires et traitements	201 606	196 477
Rémunération de la Gérance	4 639	3 117
Charges sociales	93 234	90 261
TOTAL	299 479	289 855

L'effectif moyen du Groupe se ventile comme suit :

Effectif moyen des sociétés intégrées globalement par catégorie				31/12/2025
Cadres				986
Employés et ouvriers				3 069
Agents de maîtrise et techniciens				735
TOTAL				4 790
Effectif moyen des sociétés intégrées globalement	31/12/2024	Entrées	Sorties	31/12/2025
TOTAL	4 548	741	(499)	4 790
Quote-part de l'effectif moyen des sociétés intégrées proportionnellement				31/12/2025
TOTAL				12

5.4 CHARGES EXTERNES

(en milliers d'euros)	31/12/2025	31/12/2024
Locations et charges locatives	13 898	13 086
Honoraires	45 680	42 552
Autres services extérieurs*	486 451	485 126
TOTAL	546 029	540 764

* Comprend également des charges de loyers (cf. note 4.1.2 Droits d'utilisation IFRS 16 ; exemptions offertes par la norme et retenues par le Groupe).

5.5 AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS NETS

(en milliers d'euros)	31/12/2025	31/12/2024
Immobilisations incorporelles	11 650	6 191
Immobilisations corporelles	229 575	206 753
Actifs circulants	8 905	7 297
Risques et charges d'exploitation	3 381	(5 624)
TOTAL	253 511	214 617

5.6 AUTRES PRODUITS ET CHARGES D'EXPLOITATION

(en milliers d'euros)	31/12/2025	31/12/2024
Subventions d'exploitation	430	177
Produits divers de gestion courante	12 940	11 264
AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION	13 370	11 441
Charges diverses de gestion courante	(18 222)	(16 856)
AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION	(18 222)	(16 856)
TOTAL	(4 852)	(5 415)

5.7 AUTRES PRODUITS ET CHARGES OPÉRATIONNELS

Principes comptables

Le Groupe distingue les produits et charges opérationnels qui sont de nature inhabituelle, non fréquente ou de manière générale non récurrente et qui pourraient nuire à la lisibilité de la performance opérationnelle.

Ces produits et charges comprennent l'impact sur le résultat :

- des acquisitions et cessions d'entreprises (écart d'acquisition négatif, frais d'acquisition stratégiques, plus ou moins-value de cession, etc.) ;
- des plus ou moins-values de cessions ou mise au rebut d'actifs corporels et incorporels ;
- des autres produits et charges de nature inhabituelle et non récurrente ;
- des dotations aux provisions et pertes de valeur d'actifs corporels ou incorporels de montant significatif.

(en milliers d'euros)	31/12/2025	31/12/2024
Résultat de cession d'immobilisations incorporelles et corporelles	(122)	(1 694)
Coûts liés aux acquisitions stratégiques	(779)	(403)
Autres charges, produits et provisions	(1 738)	9
Impact des acquisitions / cessions d'entreprises	4 157	88 484
TOTAL	1 518	86 396

Impact des acquisitions / cessions d'entreprises :

- Pour mémoire, Rubis a finalisé le 16 octobre 2024 la cession de sa participation de 55 % dans la JV Rubis Terminal (désormais appelée Tepsa) à I Squared Capital. La plus-value de cession nette des commissions et autres frais comptabilisés en 2024 s'élève à 89 millions d'euros ;

5.8 COÛT DE L'ENDETTEMENT FINANCIER NET

(en milliers d'euros)	31/12/2025	31/12/2024
Revenus des équivalents de trésorerie	12 723	10 206
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		2 622
Intérêts sur emprunts et autres dettes financières	(75 345)	(95 940)
TOTAL	(62 622)	(83 112)

5.9 AUTRES PRODUITS ET CHARGES FINANCIERS

Principes comptables

Les opérations libellées en monnaies étrangères sont converties par la filiale dans sa monnaie fonctionnelle au cours du jour de la transaction. Les actifs et passifs monétaires libellés en devises étrangères sont convertis au taux de change en vigueur à la date de clôture de chaque arrêté comptable. Les écarts de change correspondants sont enregistrés au compte de résultat dans la rubrique « Autres produits et charges financiers ».

(en milliers d'euros)	31/12/2025	31/12/2024
Résultat de change	1 627	(46 645)
Autres produits et charges financiers nets	(10 663)	(21 239)
TOTAL	(9 036)	(67 884)

L'exposition au risque de change du Groupe, en particulier au Kenya et au Nigéria, a été réduite sur la période, expliquant la forte amélioration du résultat de change sur la période.

Les autres produits et charges financiers nets incluent une charge de 15 millions d'euros au titre de la contrepartie en résultat des réévaluations constatées dans le cadre de l'hyperinflation en Haïti. L'impact de ces réévaluations sur le résultat net est une charge de 13 millions d'euros.

5.10 IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT

5.10.1 CHARGE D'IMPOT SUR LES RESULTATS DES SOCIETES FRANÇAISES INTEGREES FISCALEMENT

Impôts courants

La charge d'impôt courant est égale aux montants d'impôt sur les bénéfices dus aux administrations fiscales au titre de la période, en fonction des règles et des taux d'imposition en vigueur en France.

Le taux de base de l'impôt en France est de 25 %.

La loi sur le financement de la Sécurité sociale n° 99-1140 du 29 décembre 1999 a instauré un complément d'imposition égale à 3,3 % de l'impôt de base dû ; pour les sociétés françaises, le taux légal d'imposition se trouve ainsi majoré de 0,83 %. En conséquence, le résultat de l'intégration fiscale française en 2025 est taxé au taux de 25,83 %.

La Loi de Finance 2025 a instauré une contribution exceptionnelle temporaire sur l'impôt sur les sociétés, due par les grandes entreprises réalisant plus d'un milliard de chiffre d'affaires au titre du 1^{er} exercice clos à compter du 31 décembre 2025. Cette contribution supportée par certaines sociétés du Groupe est non matérielle.

Impôts différés

La charge d'impôts différés est déterminée selon la méthode décrite en note 4.6. Le taux d'impôt sur les sociétés retenu pour toutes les entreprises françaises est de 25,83 %.

Les normes IFRS prévoient que les impôts différés doivent être évalués en utilisant le taux d'impôt en vigueur au moment de leur probable date de retournement.

5.10.2 RECONCILIATION ENTRE L'IMPOT THEORIQUE CALCULE AVEC LE TAUX D'IMPOT EN VIGUEUR EN FRANCE ET LA CHARGE D'IMPOT REELLE

31/12/2025 (en milliers d'euros)	Résultat	Impôt	Taux
RÉSULTAT AU TAUX NORMAL	401 092	(103 602)	25,83%
Effet géographique		46 481	-11,6%
Impôt de distribution (quote-part de frais et charges, retenue à la source)		(7 660)	1,9%
Crédits d'impôts		2 281	-0,6%
Autres différences permanentes		(3 604)	0,9%
Risques fiscaux		(1 709)	0,4%
Effet des changements de taux		1 560	-0,4%
Hyperinflation		(4 588)	1,1%
Impôt complémentaire dit Pilier 2		(16 197)	4,0%
Divers autres		(4 612)	1,1%
RÉSULTAT AVANT IMPÔTS ET QUOTE-PART DE RÉSULTAT DES COENTREPRISES	401 092	(91 650)	22,85%
Quote-part de résultat des coentreprises	1 743		
RÉSULTAT AVANT IMPÔTS	402 835	(91 650)	22,75%

5.10.3 REFORME DE LA FISCALITE INTERNATIONALE

La réforme de la fiscalité internationale arrêtée par l'OCDE fin 2021, dite « Pilier 2 », visant à établir un taux d'imposition minimum de 15%, a été adoptée par la France dans le cadre de la loi de finances pour 2024. En raison de son chiffre d'affaires, le groupe Rubis est entré dans le champ d'application de cette réforme dès le 1^{er} janvier 2024. Dans ce cadre, la société Rubis SCA est l'Entité Mère Ultime (EMU) et devient redevable, le cas échéant, d'un impôt complémentaire au

titre de ses filiales faiblement imposées. Le texte est assorti d'un certain nombre de mesures de simplification et exemption applicables pendant 3 ans.

En lien avec cette réforme, certains pays dans lesquels le Groupe est implanté ont augmenté les taxations locales. De même, certains pays d'implantation du Groupe ont opté pour le mécanisme fiscal dit Qualified Domestic Minimum Top-up Tax leur permettant de collecter localement cet impôt additionnel.

Pour l'année 2025 le Groupe a constaté une charge complémentaire d'impôt sur les sociétés s'élevant à 16 millions d'euros au titre de cette réglementation dite Pilier 2.

Le Groupe a maintenu, dans ses états financiers au titre de l'exercice 2025, l'exception de non-comptabilisation d'impôts différés liés à Pilier 2 telle que prévue par les amendements à IAS 12 « Impôts sur le résultat ».

5.11 RÉSULTAT PAR ACTION

Principes comptables

Le résultat net de base par action est calculé en divisant le résultat net part du Groupe par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de l'exercice.

Le nombre moyen pondéré d'actions en circulation est calculé sur la base des différentes évolutions du capital social au cours de la période, multipliées par un facteur de pondération en fonction du temps, et corrigées, le cas échéant, des détentions par le Groupe de ses propres actions.

Le résultat net dilué par action est calculé en divisant le résultat net part du Groupe par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation, majorés de l'impact maximal de la conversion de tous les instruments dilutifs. Le nombre d'actions dont l'émission est conditionnelle à la date de clôture incluses dans le calcul du résultat dilué par action, est basé sur le nombre d'actions (i) qui seraient à émettre si la date de clôture de la période était la fin de la période d'éventualité, et (ii) qui ont un effet dilutif.

Dans les deux cas, les actions prises en considération pour le calcul du nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de l'exercice sont celles qui donnent un droit illimité aux bénéfices.

Sont présentés ci-dessous les résultats et actions ayant servi au calcul des résultats de base et dilué par action.

Résultat par action (en milliers d'euros)	31/12/2025	31/12/2024
Résultat net consolidé part du Groupe	308 842	342 293
Nombre d'actions à l'ouverture	103 204 251	103 195 172
PEE		338 996
Levée d'options de souscription		1 137
Actions gratuites de performance	80 535	328 897
Réduction de capital par voie d'annulation des actions rachetées	(16 573)	(200 110)
Nombre moyen d'actions d'autocontrôle sur l'exercice	(58 657)	(67 343)
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation sur l'exercice	103 209 556	103 596 749
Actions gratuites de performance	363 820	
Options de souscription d'actions	32 636	42 640
Nombre moyen pondéré dilué d'actions	103 606 012	103 639 389
Résultat non dilué par action (en euros)	2,99	3,30
Résultat dilué par action (en euros)	2,98	3,30

5.12 DIVIDENDES

5.12.1 DIVIDENDES VOTÉS

Rubis a toujours mené une politique active de distribution de dividendes en faveur de ses actionnaires, comme le démontre le taux de distribution par rapport au bénéfice qui a représenté, pour les cinq dernières années, en moyenne 65 % des résultats nets non dilués par action part du Groupe.

Date de distribution	Exercice concerné	Nombre d'actions concernées	Dividende net distribué (en euros)	Total des sommes nettes distribuées (en euros)
AGM 07/06/2013	2012	33 326 488	1,84	61 320 738
AGM 05/06/2014	2013	37 516 780	1,95	73 157 721
AGM 05/06/2015	2014	38 889 996	2,05	79 724 492
AGM 09/06/2016	2015	43 324 068	2,42	104 844 245
AGM 08/06/2017	2016	45 605 599	2,68	122 223 005
AGO 07/06/2018	2017	95 050 942	1,50	142 574 358
AGM 11/06/2019	2018	97 185 200	1,59	154 522 276
AGO 11/06/2020	2019	100 348 772	1,75	175 607 076
AGM 10/06/2021	2020	100 955 418	1,80	181 715 083
AGM 09/06/2022	2021	102 720 955	1,86	191 060 498
AGM 08/06/2023	2022	102 876 685	1,92	197 523 235
AGO 11/06/2024	2023	103 524 854	1,98	204 979 211
AGM 12/06/2025	2024	103 169 880	2,78	286 740 412

Pour rappel, la valeur nominale de chaque action a été divisée par deux en 2017.

En complément du paiement le 8 novembre 2024 d'un acompte sur dividende exceptionnel de 0,75 euro par action soit 77 305 556 euros, l'Assemblée Générale du 12 juin 2025 a versé un dividende de 2,03 euros par action soit 209 434 856 euros.

5.12.2 DIVIDENDE STATUTAIRE

Compte tenu de la performance boursière globale positive de l'action Rubis en 2025, telle que définie par l'article 56 des statuts, le dividende des associés commandités s'élève à 30 884 milliers d'euros (11 279 milliers d'euros au titre de l'exercice 2024).

6 INFORMATION SECTORIELLE RÉSUMÉE

Principes comptables

Conformément à la norme IFRS 8, les secteurs opérationnels sont ceux examinés par les principaux décideurs opérationnels du Groupe (les Gérants). Cette analyse des secteurs est fondée sur les systèmes internes d'organisation et la structure de gestion du Groupe. Cette approche conduit à distinguer les deux segments suivants :

- le segment **Distribution d'énergies** qui intègre la distribution de carburants, de fiouls, de lubrifiants, de gaz liquéfiés et de bitumes ainsi que la logistique, qui regroupe le négoce-approvisionnement, l'activité de raffinage et le transport maritime ;
- le segment **Production d'électricité renouvelable**, spécialisé dans la production d'électricité photovoltaïque.

Par ailleurs, le Groupe a déterminé trois zones géographiques :

- l'Europe ;
- l'Afrique ;
- les Caraïbes.

6.1 INFORMATION PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ

6.1.1 ÉLÉMENTS DU COMPTE DE RÉSULTAT PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ

Le tableau suivant présente, pour chaque secteur d'activité, des informations sur les produits des activités ordinaires et les résultats 2025 et 2024. Chacune des colonnes du tableau ci-dessous reprend les chiffres propres de chaque secteur compris comme une entité indépendante ; la colonne « Éliminations » regroupe la suppression des opérations et comptes entre les différents secteurs.

31/12/2025 (en milliers d'euros)	Distribution d'énergies	Production d'électricité renouvelable	Réconciliation			Total
			Rubis Terminal (JV)	Société mère	Éliminations	
Chiffre d'affaires	6 472 694	61 689		77		6 534 460
Chiffre d'affaires inter-secteurs	201			9 151	(9 352)	
Chiffre d'affaires	6 472 895	61 689		9 228	(9 352)	6 534 460
Résultat brut d'exploitation	754 167	23 237		(36 637)		740 767
Résultat opérationnel courant	542 617	(16 604)		(39 471)		486 542
Quote-part de résultat des coentreprises	1 927	(184)				1 743
Résultat opérationnel après quote-part de résultat des coentreprises	546 489	(17 092)		(39 594)		489 803
Coût de l'endettement financier	(53 144)	(27 091)		4 012	13 601	(62 622)
Charge d'impôt	(101 477)	8 400		1 427		(91 650)
Résultat net total	362 996	(39 009)		(12 802)		311 185

31/12/2024 (en milliers d'euros)	Distribution d'énergies	Production d'électricité renouvelable	Réconciliation			Total
			Rubis Terminal (JV)	Société mère	Éliminations	
Chiffre d'affaires	6 594 621	49 153		165		6 643 939
Chiffre d'affaires inter-secteurs	317			7 421	(7 738)	
Chiffre d'affaires	6 594 938	49 153		7 586	(7 738)	6 643 939
Résultat brut d'exploitation	731 072	26 167		(36 246)		720 993
Résultat opérationnel courant	548 726	(7 696)		(37 235)		503 795
Quote-part de résultat des coentreprises	1 955	(128)	4 979			6 806
Résultat opérationnel après quote-part de résultat des coentreprises	549 534	(8 291)	4 979	50 775		596 997
Coût de l'endettement financier	(79 028)	(27 799)		6 748	16 967	(83 112)
Charge d'impôt	(84 589)	6 918		(3 764)		(81 435)
Résultat net total	304 346	(30 829)	4 979	72 607		351 103

6.1.2 ÉLÉMENTS DU BILAN PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ

31/12/2025 (en milliers d'euros)	Distribution d'énergies	Production d'électricité renouvelable	Réconciliation	
			Société mère	Total
Actifs immobilisés	2 881 287	1 310 484	115 394	4 307 165
Titres de participation	4 646	8 986	31	13 663
Participations dans les coentreprises	20 782	4 865		25 647
Actifs d'impôt différé	18 093	3 312	2	21 407
Actifs sectoriels	1 765 158	124 734	367 614	2 257 506
Actif total	4 689 966	1 452 381	483 041	6 625 388
Capitaux propres consolidés	1 720 136	219 395	980 307	2 919 838
Dettes financières	1 392 361	809 464	1 351	2 203 176
Passifs d'impôt différé	(52 829)	4 224	107 513	58 908
Passifs sectoriels	1 630 298	419 298	(606 130)	1 443 466
Passif total	4 689 966	1 452 381	483 041	6 625 388
Emprunts et dettes financières (hors obligations locatives)	1 176 124	744 988	1 352	1 922 464
Trésorerie et équivalents de trésorerie	419 610	70 494	266 683	756 787
Dettes financière nette	756 514	674 494	(265 331)	1 165 677
Investissements	184 658	190 351	1 096	376 105

31/12/2024 (en milliers d'euros)	Distribution d'énergies	Production d'électricité renouvelable	Réconciliation	
			Société mère	Total
Actifs immobilisés	2 973 264	1 148 826	199 258	4 321 348
Titres de participation	4 977	10 803	31	15 811
Participations dans les coentreprises	24 234	5 151		29 385
Actifs d'impôt différé	20 382	4 305		24 687
Actifs sectoriels	1 896 895	91 973	353 995	2 342 863
Actif total	4 919 752	1 261 058	553 284	6 734 094
Capitaux propres consolidés	1 815 441	195 751	950 175	2 961 367
Dettes financières	1 570 011	654 613	1 521	2 226 145
Passifs d'impôt différé	(32 761)	11 257	94 681	73 177
Passifs sectoriels	1 567 061	399 437	(493 093)	1 473 405
Passif total	4 919 752	1 261 058	553 284	6 734 094
Emprunts et dettes financières (hors obligations locatives)	1 367 723	599 435	1 521	1 968 679
Trésorerie et équivalents de trésorerie	398 332	32 409	245 632	676 373
Dettes financière nette	969 391	567 026	(244 111)	1 292 306
Investissements	165 352	81 794	716	247 862

6.2 INFORMATION PAR ZONE GÉOGRAPHIQUE (APRÈS ÉLIMINATION DES OPÉRATIONS ENTRE SECTEURS)

31/12/2025 (en milliers d'euros)	Réconciliation					Total
	Europe	Caraïbes	Afrique	Rubis Terminal (JV)	Société mère	
Chiffre d'affaires	859 787	3 109 775	2 564 821		77	6 534 460
Résultat brut d'exploitation	134 972	388 636	253 796		(36 638)	740 766
Résultat opérationnel courant	49 552	287 425	189 035		(39 470)	486 542
Résultat opérationnel après quote-part de résultat des coentreprises	51 707	286 916	190 774		(39 595)	489 802
Investissements	233 594	64 148	77 267		1 096	376 105

31/12/2024 (en milliers d'euros)	Réconciliation					Total
	Europe	Caraïbes	Afrique	Rubis Terminal (JV)	Société mère	
Chiffre d'affaires	865 638	3 260 829	2 517 307		165	6 643 939
Résultat brut d'exploitation	131 969	393 084	232 187		(36 247)	720 993
Résultat opérationnel courant	51 302	304 623	185 105		(37 235)	503 795
Résultat opérationnel après quote-part de résultat des coentreprises	52 967	302 144	186 132	4 979	50 775	596 997
Investissements	122 124	66 712	58 310		716	247 862

Au 31 décembre 2025, le chiffre d'affaires réalisé en France (y compris l'Outre-mer) s'élève à 1 973 millions d'euros.

Le chiffre d'affaires réalisé au Kenya s'élève à 870 millions d'euros au 31 décembre 2025.

31/12/2025 (en milliers d'euros)	Réconciliation					Total
	Europe	Caraïbes	Afrique	Société mère		
Actifs immobilisés	1 968 606	1 093 315	1 129 850	115 394		4 307 165
Titres de participation	9 204	4 289	139	31		13 663
Participations dans les coentreprises	20 081	5 526	40			25 647
Actifs d'impôt différé	4 121	8 559	8 725	2		21 407
Actifs sectoriels	387 952	751 561	750 379	367 614		2 257 506
Actif total	2 389 964	1 863 250	1 889 133	483 041		6 625 388

31/12/2024 (en milliers d'euros)	Réconciliation					Total
	Europe	Caraïbes	Afrique	Société mère		
Actifs immobilisés	1 807 450	1 133 490	1 181 150	199 258		4 321 348
Titres de participation	10 921	4 601	258	31		15 811
Participations dans les coentreprises	20 134	5 654	3 597			29 385
Actifs d'impôt différé	5 446	7 664	11 577			24 687
Actifs sectoriels	335 602	893 466	759 800	353 995		2 342 863
Actif total	2 179 553	2 044 875	1 956 382	553 284		6 734 094

Au 31 décembre 2025, les actifs non-courants détenus en France (y compris l'Outre-mer) s'élèvent à 2 072 millions d'euros.

Les actifs non-courants détenus au Kenya s'élèvent à 371 millions d'euros.

7 INTÉRÊTS NE CONFÉRANT PAS LE CONTRÔLE

Au 31 décembre 2025, les principaux intérêts minoritaires sont calculés sur les entités ou sous-groupes suivants :

SARA

Le Groupe consolide selon la méthode de l'intégration globale l'entité SARA avec un taux de détention de 71 % ; les intérêts minoritaires à hauteur de 29 % correspondent au groupe Sol Petroleum Antilles SAS.

Entités Easigas

Les entités Easigas sont consolidées par le Groupe selon la méthode de l'intégration globale avec un taux de détention Groupe de 55 %.

Entités Photosol

Depuis le 1^{er} avril 2022, le Groupe consolide selon la méthode de l'intégration globale les entités Photosol (France) dont certaines sont détenues à moins de 100 % (cf. périmètre de consolidation en note 12).

7.1 INFORMATIONS FINANCIÈRES RÉSUMÉES – FILIALE AVEC INTÉRÊTS NE CONFÉRANT PAS LE CONTRÔLE : SARA

Les montants présentés ci-après sont les montants avant élimination des comptes et opérations réciproques :

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2025	31/12/2024
Actifs immobilisés	198 652	210 786
Dette financière nette (trésorerie - dettes)	(25 590)	(102 931)
Passifs courants (y compris emprunts à moins d'un an et concours bancaires courants)	147 964	255 228
<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2025	31/12/2024
Chiffre d'affaires net	1 050 477	1 182 995
Résultat net total	21 106	24 722
Part du Groupe	14 313	16 522
Attribuable aux intérêts ne conférant pas le contrôle	6 793	8 200
Autres éléments du résultat global	649	(2 131)
Part du Groupe	461	(1 513)
Attribuable aux intérêts ne conférant pas le contrôle	188	(618)
Résultat global de la période	21 755	22 591
Part du Groupe	14 774	15 009
Attribuable aux intérêts ne conférant pas le contrôle	6 981	7 582
Dividendes payés aux intérêts ne conférant pas le contrôle	6 827	6 827
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles	120 135	12 717
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	(14 728)	(14 898)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	(94 334)	2 099
Variation de la trésorerie	11 073	(82)

7.2 INFORMATIONS FINANCIÈRES RÉSUMÉES – FILIALE AVEC INTÉRÊTS NE CONFÉRANT PAS LE CONTRÔLE : EASIGAS SA ET SES FILIALES

Les montants présentés ci-après sont les montants avant élimination des comptes et opérations réciproques :

(en milliers d'euros)	31/12/2025	31/12/2024
Actifs immobilisés	94 831	89 416
Dette financière nette (trésorerie - dettes)	2 874	2 296
Passifs courants (y compris emprunts à moins d'un an et concours bancaires courants)	11 080	14 152
(en milliers d'euros)	31/12/2025	31/12/2024
Chiffre d'affaires net	176 368	178 563
Résultat net total	9 976	11 191
Part du Groupe	5 222	5 812
Attribuable aux intérêts ne conférant pas le contrôle	4 754	5 379
Autres éléments du résultat global		
Part du Groupe		
Attribuable aux intérêts ne conférant pas le contrôle		
Résultat global de la période	9 976	11 191
Part du Groupe	5 222	5 812
Attribuable aux intérêts ne conférant pas le contrôle	4 754	5 379
Dividendes payés aux intérêts ne conférant pas le contrôle	4 084	3 834
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles	20 199	15 955
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	(9 284)	(8 811)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	(11 471)	(8 219)
Incidence de la variation des taux de change	76	70
Variation de la trésorerie	(480)	(1 005)

7.3 INFORMATIONS FINANCIÈRES RÉSUMÉES – FILIALE AVEC INTÉRÊTS NE CONFÉRANT PAS LE CONTRÔLE : PHOTOSOL (FRANCE) ET SES FILIALES

Les montants présentés ci-après sont les montants avant élimination des comptes et opérations réciproques :

(en milliers d'euros)	31/12/2025	31/12/2024
Actifs immobilisés	711 384	555 353
Dette financière nette (trésorerie - dettes)	(675 342)	(567 514)
Passifs courants (y compris emprunts à moins d'un an et concours bancaires courants)	294 663	328 674
(en milliers d'euros)	31/12/2025	31/12/2024
Chiffre d'affaires net	61 689	49 153
Résultat net total	(40 513)	(28 031)
Part du Groupe	(31 785)	(21 782)
Attribuable aux intérêts ne conférant pas le contrôle	(8 728)	(6 249)
Autres éléments du résultat global	6 558	(4 093)
Part du Groupe	5 006	(3 168)
Attribuable aux intérêts ne conférant pas le contrôle	1 552	(925)
Résultat global de la période	(33 955)	(32 124)
Part du Groupe	(26 779)	(24 950)
Attribuable aux intérêts ne conférant pas le contrôle	(7 176)	(7 174)
Dividendes payés aux intérêts ne conférant pas le contrôle		
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles	37 127	18 426
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	(192 175)	(91 783)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	192 773	87 428
Variation de la trésorerie	37 725	14 071

8 PARTICIPATIONS DANS LES ENTREPRISES COMMUNES

Les participations du Groupe dans des entreprises communes ne sont pas matérielles au 31 décembre 2025.

9 PARTICIPATIONS DANS LES COENTREPRISES

Principes comptables

Ces participations, consolidées selon la méthode de la mise en équivalence, regroupent les coentreprises et les sociétés sur lesquelles le Groupe exerce une influence notable. Elles sont initialement enregistrées au coût d'acquisition, comprenant le cas échéant l'écart d'acquisition dégagé. Leur valeur comptable est, par la suite, augmentée ou diminuée pour prendre en compte la part du Groupe dans les bénéfices ou les pertes, réalisés après la date d'acquisition. Lorsque les pertes sont supérieures à la valeur de l'investissement net du Groupe dans une société mise en équivalence, ces pertes ne sont pas reconnues, à moins que le Groupe n'ait contracté un engagement de recapitalisation ou de mise de fonds vis-à-vis de cette société.

S'il existe un indice de perte de valeur, la valeur recouvrable est testée selon les modalités décrites dans la note 4.2. Les pertes de valeur résultant de ces tests de dépréciation sont comptabilisées en diminution de la valeur comptable des participations correspondantes.

Le Groupe qualifie plusieurs partenariats de coentreprises au sens d'IFRS 11. Leurs contributions dans les états financiers du Groupe ne sont pas matérielles au 31 décembre 2025.

10 AUTRES INFORMATIONS

10.1 ENGAGEMENTS FINANCIERS

Engagements donnés et reçus

(en milliers d'euros)	31/12/2025	31/12/2024
Dettes garanties	374 196	376 047
Engagements donnés	592 890	715 875
Avals et cautions	416 219	525 695
Autres engagements donnés	176 671	190 180
Engagements reçus	692 807	749 413
Lignes de crédit confirmées	465 000	389 035
Avals et cautions	32 188	27 189
Garantie reçue sur créance relative à la cession de Rubis Terminal	172 773	259 159
Autres	22 846	74 030

Les avals et cautions donnés concernent essentiellement :

- des garanties bancaires accordées sur les emprunts souscrits par les filiales du Groupe ;
- des garanties demandées par des fournisseurs de produits pétroliers ;
- des garanties accordées aux autorités douanières ;
- des garanties accordées à la Commission de régulation de l'énergie dans le cadre de procédures d'appel d'offre.

Les autres engagements reçus concernent essentiellement des garanties reçues de fournisseurs de panneaux solaires.

Au 31 décembre 2025, le Groupe a mis en place des contrats de protection de taux (*cap et floor*) à hauteur de 951 millions d'euros sur un total de 1 329 millions d'euros d'endettement à taux variable représentant 72 % de ce montant.

Dans le cadre de ses opérations d'acquisitions et de cessions de filiales, le Groupe est amené à accorder ou à recevoir des garanties de passif qui ne présentent aucune spécificité quant à leur durée ou à leur montant.

10.2 OBLIGATIONS CONTRACTUELLES ET ENGAGEMENTS COMMERCIAUX

Obligations contractuelles au 31/12/2025 (en milliers d'euros)	Paiements dus par période			
	Total	À moins d'1 an	Entre 1 et 5 ans	À plus de 5 ans
Emprunts auprès des établissements de crédit	1 692 924	203 900	831 585	657 439
Lettres de crédit	75 191	75 191		
Autres obligations à long terme	3 007	3 007		
TOTAL	1 771 122	282 098	831 585	657 439

10.3 TRANSACTIONS AVEC LES PARTIES LIÉES

Rémunération des dirigeants

La rémunération fixe de la Gérance relève de l'article 54 des statuts. Elle s'élève, pour la période, à 3 007 milliers d'euros et comprend aussi bien la rémunération due au titre de la Gérance de la société mère (2 656 milliers d'euros pour laquelle les charges sociales correspondantes sont entièrement supportées par les Gérants) que celle due au titre des fonctions de Direction dans les filiales (soit 351 milliers d'euros bruts).

L'Assemblée Générale Ordinaire du 12 juin 2025 (16^e résolution) a approuvé la politique de rémunération de la Gérance pour l'exercice 2024. Celle-ci comprenait une part variable annuelle dont les modalités sont décrites au chapitre 5 du Document d'enregistrement universel 2024. La rémunération variable annuelle de la Gérance au titre de l'exercice 2025 a fait l'objet d'une provision à hauteur de 1 309 milliers d'euros.

L'Assemblée Générale Ordinaire du 12 juin 2025 (4^{eme} et 5^{eme} résolutions) a approuvé l'agrément de nouveaux gérants non associés commandités à compter du 1^{er} octobre 2025. La rémunération perçue sur l'exercice 2025 au titre de leurs fonctions s'élève à 674 milliers d'euros y compris les charges sociales correspondantes.

Le montant de la rémunération revenant aux membres du Conseil de Surveillance de la société mère est de 552 milliers d'euros pour l'exercice 2025.

10.4 RISQUE CLIMATIQUE

Les principaux risques du Groupe relatifs au changement climatique proviennent à la fois d'un risque physique et d'un risque de transition.

Le risque physique porte sur la survenance d'événements extrêmes, dont l'intensité a tendance à augmenter, et qui pourrait, d'une part, porter atteinte à l'intégrité des sites et, d'autre part, entraîner la perturbation des opérations des filiales concernées et donc des pertes d'exploitation. Le Groupe observe que les incidences financières des dégradations directement liées à des événements climatiques extrêmes, tels que les derniers cyclones intervenus dans les Caraïbes, ont modérément affecté les résultats. La diversification géographique et l'élargissement du périmètre du Groupe ainsi que le caractère non matériel individuellement de ses sites limitent fortement l'exposition aux aléas climatiques susceptibles d'intervenir sur une zone. La nouvelle activité

Production d'électricité renouvelable intégrée dans le Groupe depuis avril 2022 est à ce jour concentrée en France et ainsi moins exposée à des événements climatiques extrêmes.

Rubis est également exposé aux enjeux de son secteur en matière de transition énergétique. L'évolution parfois rapide de l'environnement réglementaire et des politiques vers une économie bas carbone pourrait imposer une réduction significative des émissions de CO2 et rendre d'autres énergies moins carbonées plus compétitives à terme. L'impact à court terme du risque climatique est considéré comme faible à modéré selon les produits et les zones concernés et non matériel à date sur les états financiers consolidés du Groupe. À travers l'acquisition d'une activité de production d'électricité renouvelable, le Groupe vise à réduire son exposition à ce type de risques.

Ces risques sont gérés par le Comité Climat en lien avec les différentes filiales et les directions fonctionnelles, avec l'appui de consultants spécialisés.

Le Groupe a pris en considération les impacts des potentiels enjeux climatiques et les conséquences de son ambition 2030 tels qu'identifiés à ce jour dans le cadre de l'arrêté des comptes au 31 décembre 2025. En particulier, le Groupe a :

- considéré les effets à court terme des engagements pris dans la détermination de la valeur recouvrable des écarts d'acquisition (cf. note 4.2) ;
- considéré des données externes de marché dans la détermination du taux de croissance à long terme pris en compte dans la détermination de la valeur recouvrable des écarts d'acquisition ;
- considéré les risques climatiques dans l'évaluation des autres provisions (cf. note 4.11).

À ce jour, le Groupe n'a identifié aucun indice de perte de valeur sur ses actifs immobilisés du fait du risque climatique et l'impact lié aux enjeux climatiques n'est pas significatif dans les états financiers du Groupe au 31 décembre 2025.

10.5 HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Les honoraires des Commissaires aux comptes et des membres de leurs réseaux au titre des exercices 2025 et 2024 se détaillent comme suit :

(en milliers d'euros)	PricewaterhouseCoopers Audit				KPMG			
	Montant HT		%		Montant HT		%	
	2025	2024	2025	2024	2025	2024	2025	2024
Certification des comptes								
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés :								
- Émetteur	478	451	21%	19%	609	550	32%	30%
- Filiales intégrées globalement	1 206	1 256	53%	53%	1 216	1 179	64%	65%
Sous-total	1 684	1 707	74%	71%	1 825	1 729	95%	95%
Certification des informations en matière de durabilité								
- Émetteur	425	490	19%	21%				
Sous-total	425	490	19%	21%	0	0	0%	0%
Services autres que la certification des comptes et des informations en matière de durabilité								
- Émetteur	21	10	1%	0%	0	10	0%	
- Filiales intégrées globalement	141	159	6%	7%	89	85	5%	5%
Sous-total	162	169	7%	7%	89	95	5%	5%
TOTAL	2 271	2 366	100%	100%	1 914	1 824	100%	100%

Les services autres que la certification des comptes et des informations en matière de durabilité correspondent principalement à la délivrance d'attestations (covenants financiers, etc.).

11 ÉVÈNEMENTS POSTÉRIEURS À LA CLÔTURE

Il n'existe pas d'événements post-clôture de nature à avoir une incidence significative sur les comptes consolidés au 31 décembre 2025.

12 LISTE DES SOCIÉTÉS CONSOLIDÉES AU 31 DÉCEMBRE 2025

Les états financiers consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2025 regroupent les états financiers de Rubis SCA et des filiales listées dans le tableau ci-dessous.

Nom	Siège social / Pays	31 déc. 25 % contrôle	31 déc. 24 % contrôle	31 déc. 25 % d'intérêt	31 déc. 24 % d'intérêt	Méthode de consolidation ⁽¹⁾
Rubis SCA	46, rue Boissière 75116 Paris SIREN : 784 393 530	Mère	Mère	Mère	Mère	
Rubis Patrimoine	France	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %	IG
Coparef	France	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %	IG
Rubis Renouvelables	France	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %	IG
Rubis HyDev	France	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %	IG
Rubis Énergie	France	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %	IG
Vitogaz France	France	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %	IG
Sicogaz	France	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %	IG
Sigalnor	France	65,00 %	65,00 %	65,00 %	65,00 %	IG
Norgal	France	20,94 %	20,94 %	20,94 %	20,94 %	JO
Frangaz	France	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %	IG
Vito Corse	France	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %	IG
RD3A	France	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %	IG
Rubis Restauration et Services	France	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %	IG
Vitogaz Switzerland AG	Suisse	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %	IG
Rubis Energia Portugal S.A.	Portugal	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %	IG
Sodigas Seixal Sociedade de Distribuição de Gás S.A.	Portugal	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %	IG
Sodigas Açores S.A.	Portugal	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %	IG
Sodigas Braga Sociedade de Distribuição de Gás, S.A.	Portugal	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %	IG
Spelta – Produtos Petrolíferos SA	Portugal	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %	IG
Companhia Logistica de Combustiveis SA	Portugal	20,00 %	20,00 %	20,00 %	20,00 %	JV (MEE)
Electropalma Sociedade de Distribuição de Gás S.A.	Portugal	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %	IG
Vitogas España S.A.	Espagne	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %	IG
Fuel Supplies Channel Islands Ltd (FSCI)	Îles anglo-normandes	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %	IG
La Collette Terminal Ltd	Îles anglo-normandes	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %	IG
St Sampson Terminal Ltd	Îles anglo-normandes	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %	IG
Vitogaz Maroc	Maroc	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %	IG
Lasfargaz	Maroc	82,89 %	82,89 %	82,89 %	82,89 %	IG
Kelsey Gas Ltd	République de Maurice	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %	IG
Vitogaz Madagascar	Madagascar	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %	IG

Nom	Siège social / Pays	31 déc. 25 % contrôle	31 déc. 24 % contrôle	31 déc. 25 % d'intérêt	31 déc. 24 % d'intérêt	Méthode de consolidation ⁽¹⁾
Eccleston Co Ltd	République de Maurice	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %	IG
Vitogaz Comores	Union des Comores	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %	IG
Gazel	Madagascar	49,00 %	49,00 %	49,00 %	49,00 %	IG
Rubis Antilles Guyane	France	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %	IG
Stocabu	France	50,00 %	50,00 %	50,00 %	50,00 %	JO
Société Industrielle de Gaz et de Lubrifiants	France	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %	IG
Société Anonyme de la Raffinerie des Antilles (SARA)	France	71,00 %	71,00 %	71,00 %	71,00 %	IG
Société Antillaise des Pétroles Rubis	France	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %	IG
Rubis Guyane Française	France	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %	IG
Rubis Caraïbes Françaises	France	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %	IG
Rubis Saint-Barthélemy	France	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %	IG
Société Réunionnaise de Produits Pétroliers (SRPP)	France	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %	IG
Société d'Importation et de distribution de Gaz Liquéfiés dans l'Océan Indien (Sigloi Réunion S.A.S.) – (TUP)	France		100,00 %		100,00 %	
Rubis Energy Bermuda Ltd	Bermudes	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %	IG
Sinders Ltd	Bermudes	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %	IG
Bermuda Gas & Utility Company Ltd	Bermudes	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %	IG
Rubis Eastern Caribbean SRL	La Barbade	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %	IG
Rubis Caribbean Holdings Inc.	La Barbade	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %	IG
Renewstable (Barbados) Inc.	La Barbade	51,00 %	51,00 %	51,00 %	51,00 %	IG
Rubis West Indies Ltd	Royaume-Uni	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %	IG
Rubis Guyana Inc.	Guyana	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %	IG
Rubis Bahamas Ltd	Bahamas	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %	IG
Rubis Cayman Islands Ltd	Îles Caïmans	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %	IG
Rubis Turks & Caicos Ltd	Îles Turques-et-Caïques	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %	IG
Rubis Energy Jamaica Ltd	Jamaïque	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %	IG
Easigas (Pty) Ltd	Afrique du Sud	55,00 %	55,00 %	55,00 %	55,00 %	IG
Easigas Botswana (Pty) Ltd	Botswana	55,00 %	55,00 %	55,00 %	55,00 %	IG
Easigas Swaziland (Pty) Ltd	Eswatini	55,00 %	55,00 %	55,00 %	55,00 %	IG
Easigas Lesotho (Pty) Ltd	Lesotho	55,00 %	55,00 %	55,00 %	55,00 %	IG
Rubis Asphalt South Africa (Pty) Ltd	Afrique du Sud	74,00 %	74,00 %	74,00 %	74,00 %	IG
Rubis Asphalt et Spécialités Togo	Togo	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %	IG
Rubis Asphalt Nigeria Ltd	Nigéria	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %	IG
European Railroad Established Services SA (Eres S.A.)	Sénégal	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %	IG
European Railroad Established Services Togo SA (Eres Togo S.A.S.U.)	Togo	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %	IG

Nom	Siège social / Pays	31 déc. 25 % contrôle	31 déc. 24 % contrôle	31 déc. 25 % d'intérêt	31 déc. 24 % d'intérêt	Méthode de consolidation ⁽¹⁾
Eres Cameroun	Cameroun	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %	IG
Eres Liberia Inc.	République du Libéria	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %	IG
Eres Gabon	Gabon	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %	IG
REC Bitumen SRL	La Barbade	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %	IG
Bahama Blue Shipping Corporation	La Barbade	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %	IG
Morbihan Shipping Corporation	La Barbade	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %	IG
Bitu River Shipping Corp.	Panama	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %	IG
Demerara Shipping Corporation	La Barbade	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %	IG
Pickett Shipping Corp.	République de Panama	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %	IG
Blue Round Shipping Corp.	République de Panama	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %	IG
Biskra Shipping SA	République de Panama	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %	IG
Atlantic Rainbow Shipping Company SA	République de Panama	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %	IG
Saint James LG Shipping Corporation	La Barbade	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %	IG
Kensington LG Shipping Corporation	La Barbade	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %	IG
Woodbar Co Ltd	République de Maurice	85,00 %	85,00 %	85,00 %	85,00 %	IG
Rubis Énergie Djibouti	République de Djibouti	85,00 %	85,00 %	85,00 %	85,00 %	IG
Distributeurs Nationaux SA (Dinasa)	Haïti	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %	IG
Chevron Haïti Inc.	Îles Vierges britanniques	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %	IG
Société de Distribution de Gaz S.A. (Sodigaz)	Haïti	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %	IG
Terminal Gazier de Varreux S.A.	Haïti	50,00 %	50,00 %	50,00 %	50,00 %	JO
RBF Marketing Ltd	Jamaïque	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %	IG
Galana Distribution Pétrolière Company Ltd	République de Maurice	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %	IG
Galana Distribution Pétrolière SA	Madagascar	90,00 %	90,00 %	90,00 %	90,00 %	IG
Galana Raffinerie Terminal Company Ltd	République de Maurice	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %	IG
Galana Raffinerie et Terminal SA	Madagascar	90,00 %	90,00 %	90,00 %	90,00 %	IG
Plateforme Terminal Pétrolier SA	Madagascar	80,00 %	80,00 %	80,00 %	80,00 %	IG
Rubis Middle East Supply FZCO	Émirats Arabes Unis	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %	IG
Rubis Asphalt FZCO	Émirats Arabes Unis	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %	IG
Maritec Tanker Management Private Ltd	Inde	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %	IG
Gulf Energy Holdings Ltd	Kenya	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %	IG
Rubis Energy Kenya Plc	Kenya	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %	IG
Kobil Petroleum Ltd	États-Unis	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %	IG
Rubis Energy Ethiopia Ltd	Éthiopie	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %	IG
Rubis Energy Rwanda Ltd	Rwanda	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %	IG

Nom	Siège social / Pays	31 déc. 25 % contrôle	31 déc. 24 % contrôle	31 déc. 25 % d'intérêt	31 déc. 24 % d'intérêt	Méthode de consolidation ⁽¹⁾
Rubis Energy Uganda Ltd	Ouganda	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %	IG
Rubis Energy Zambia Ltd	Zambie	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %	IG
Rubis Energy Zimbabwe (Private) Ltd	Zimbabwe	55,00 %	55,00 %	55,00 %	55,00 %	IG
Soida Indústria de Derivados Asfálticos, LDA.	Angola	95,00%	35,00 %	95,00%	35,00 %	IG
Alengás, Sociedade Alentejana de Gás, S.A.	Portugal	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %	IG
Antilles Shipping Services	France	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %	IG
Camarship	France	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %	IG
Canopy Services Limited	Kenya	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %	IG
Eres Guinée S.A.S.U.	Guinée	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %	IG
EZDRIVE	France	49,00 %	49,00 %	49,00 %	49,00 %	JV (MEE)
Rubis Energie Burundi S.A.	Burundi	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %	IG
Maritimes Shipping Services (Marship)	France	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %	IG
Oil & Sea Services	France	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %	IG
Probakery Solutions Limited	Kenya	25,00 %	25,00 %	25,00 %	25,00 %	IG
SAAGA, Sociedade Açoreana de Armazenagem de Gás S.A.	Portugal	25,00 %	25,00 %	25,00 %	25,00 %	JV (MEE)
Soleco Energy Ltd	Royaume-Uni	35,30 %	35,30 %	35,30 %	35,30 %	JV (MEE)
Upper Valley Energy Limited	Kenya	50,00 %	50,00 %	50,00 %	50,00 %	IG
Vito New Energies Solutions SA	Suisse	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %	IG
North Africa For Bitumen and its Derivatives Manufacturing Company	Libye	50,01 %		50,01 %		IG
Rubis Caribbean New Energies Inc.	La Barbade	100,00 %		100,00 %		IG
Soleco Energy Jamaïca Ltd	Jamaïque	85,00 %		85,00 %		IG
RUBISOL Limited	Kenya	49,00 %		49,00 %		JV (MEE)
Rubis Photosol	France	79,66 %	78,66 %	79,66 %	78,66 %	IG
Aedes & Photosol Développement	France	39,83 %	39,33 %	39,83 %	39,33 %	JV (MEE)
Airefsol Énergies 1	France	79,65 %	78,65 %	79,65 %	78,65 %	IG
Airefsol Énergies 7	France	79,65 %	78,65 %	79,65 %	78,65 %	IG
Alpha Énergies Renouvelables	France	79,16 %	78,17 %	79,16 %	78,17 %	IG
Centrale Photovoltaïque de Ychoux	France	79,66 %	78,65 %	79,66 %	78,65 %	IG
Centrale Photovoltaïque Lagune de Toret	France	79,65 %	78,65 %	79,65 %	78,65 %	IG
Centrale Photovoltaïque le Bouluc de Fabre	France	79,65 %	78,65 %	79,65 %	78,65 %	IG
Cilaos	France	79,65 %	78,65 %	79,65 %	78,65 %	IG
Clotilda	France	79,65 %	78,65 %	79,65 %	78,65 %	IG
Cpes de l'Ancienne Cokerie	France	79,65 %	78,65 %	79,65 %	78,65 %	IG
Dynamique Territoires Développement	France	79,66 %	78,66 %	79,66 %	78,66 %	IG
EPV	France	79,65 %	78,65 %	79,65 %	78,65 %	IG

Nom	Siège social / Pays	31 déc. 25 % contrôle	31 déc. 24 % contrôle	31 déc. 25 % d'intérêt	31 déc. 24 % d'intérêt	Méthode de consolidation ⁽¹⁾
Firinga	France	79,65 %	78,65 %	79,65 %	78,65 %	IG
Inti SAS	France	79,65 %	78,65 %	79,65 %	78,65 %	IG
Maïdo	France	79,65 %	78,65 %	79,65 %	78,65 %	IG
Phoebus	France	79,65 %	78,65 %	79,65 %	78,65 %	IG
Photom Services	France	79,60 %	78,60 %	79,60 %	78,60 %	IG
Photosol	France	79,65 %	78,65 %	79,65 %	78,65 %	IG
Photosol Bordezac Développement	France	79,65 %	78,65 %	79,65 %	78,65 %	IG
Photosol Bourbon	France	79,65 %	78,65 %	79,65 %	78,65 %	IG
Photosol Brossac	France	79,65 %	78,65 %	79,65 %	78,65 %	IG
Photosol CRE 4	France	79,65 %	78,65 %	79,65 %	78,65 %	IG
Photosol Développement	France	79,66 %	78,66 %	79,66 %	78,66 %	IG
Photosol Hermitage	France	79,66 %	78,66 %	79,66 %	78,66 %	IG
Photosol Invest 2	France	79,66 %	78,66 %	79,66 %	78,66 %	IG
Photosol Maransin (TUP)	France		78,66 %		78,66 %	IG
Photosol Sarrazac Développement	France	79,65 %	78,65 %	79,65 %	78,65 %	IG
Photosol SPV 1	France	79,65 %	78,65 %	79,65 %	78,65 %	IG
Photosol SPV 2	France	79,65 %	78,65 %	79,65 %	78,65 %	IG
Photosol SPV 3	France	79,65 %	78,65 %	79,65 %	78,65 %	IG
Photosol SPV 4	France	79,65 %	78,65 %	79,65 %	78,65 %	IG
Photosol SPV 5	France	79,65 %	78,65 %	79,65 %	78,65 %	IG
Photosol SPV 6	France	79,65 %	78,65 %	79,65 %	78,65 %	IG
Photosol SPV 7	France	79,65 %	78,65 %	79,65 %	78,65 %	IG
Photosol SPV 9	France	57,30 %	56,58 %	57,30 %	56,58 %	IG
Photosol SPV 10	France	79,65 %	78,65 %	79,65 %	78,65 %	IG
Photosol SPV 11	France	79,65 %	78,65 %	79,65 %	78,65 %	IG
Photosol SPV 12	France	79,65 %	78,65 %	79,65 %	78,65 %	IG
Photosol SPV 13	France	79,65 %	78,65 %	79,65 %	78,65 %	IG
Photosol SPV 14	France	79,65 %	78,65 %	79,65 %	78,65 %	IG
Photosol SPV 15	France	53,45 %	52,78 %	53,45 %	52,78 %	IG
Photosol SPV 16	France	79,65 %	78,65 %	79,65 %	78,65 %	IG
Photosol SPV 17	France	79,65 %	78,65 %	79,65 %	78,65 %	IG
Photosol SPV 18	France	79,65 %	78,65 %	79,65 %	78,65 %	IG
Photosol SPV 22	France	79,65 %	78,65 %	79,65 %	78,65 %	IG
Photosol SPV 25	France	79,65 %	78,65 %	79,65 %	78,65 %	IG
Photosol SPV 26	France	53,45 %	52,78 %	53,45 %	52,78 %	IG
Photosol SPV 27	France	79,66 %	78,65 %	79,66 %	78,65 %	IG
Photosol SPV 28	France	79,65 %	78,65 %	79,65 %	78,65 %	IG
Photosol SPV 29	France	79,66 %	78,66 %	79,66 %	78,66 %	IG
Photosol SPV 30	France	79,66 %	78,66 %	79,66 %	78,66 %	IG
Photosol SPV 31	France	79,65 %	78,66 %	79,65 %	78,66 %	IG
Photosol SPV 32	France	79,65 %	78,65 %	79,65 %	78,65 %	IG

Nom	Siège social / Pays	31 déc. 25 % contrôle	31 déc. 24 % contrôle	31 déc. 25 % d'intérêt	31 déc. 24 % d'intérêt	Méthode de consolidation ⁽¹⁾
Photosol SPV 33	France	79,65 %	78,65 %	79,65 %	78,65 %	IG
Photosol SPV 34	France	79,65 %	78,65 %	79,65 %	78,65 %	IG
Photosol SPV 35	France	79,65 %	78,65 %	79,65 %	78,65 %	IG
Photosol SPV 36	France	66,93 %	66,09 %	66,93 %	66,09 %	IG
Photosol SPV 37	France	79,65 %	78,65 %	79,65 %	78,65 %	IG
Photosol SPV 38	France	79,65 %	78,65 %	79,65 %	78,65 %	IG
Photosol SPV 39	France	65,29 %	64,47 %	65,29 %	64,47 %	IG
Photosol SPV 40	France	79,65 %	78,65 %	79,65 %	78,65 %	IG
Photosol SPV 43	France	68,08 %	67,22 %	68,08 %	67,22 %	IG
Photosol SPV 44	France	79,66 %	78,66 %	79,66 %	78,66 %	IG
Photosol SPV 45	France	79,65 %	78,65 %	79,65 %	78,65 %	IG
Photosol SPV 46	France	79,65 %	78,49 %	79,65 %	78,49 %	IG
Photosol SPV 48	France	53,45 %	52,78 %	53,45 %	52,78 %	IG
Photosol SPV 49	France	79,66 %	78,66 %	79,66 %	78,66 %	IG
Photosol SPV 50	France	79,66 %	78,66 %	79,66 %	78,66 %	IG
Photosol SPV 51	France	53,45 %	52,78 %	53,45 %	52,78 %	IG
Photosol SPV 52	France	79,65 %	78,65 %	79,65 %	78,65 %	IG
Photosol SPV 53	France	53,45 %	52,78 %	53,45 %	52,78 %	IG
Photosol SPV 54	France	53,45 %	52,78 %	53,45 %	52,78 %	IG
Photosol SPV 55	France	79,65 %	78,65 %	79,65 %	78,65 %	IG
Photosol SPV 56	France	79,65 %	78,66 %	79,65 %	78,66 %	IG
Photosol SPV 58	France	79,66 %	78,66 %	79,66 %	78,66 %	IG
Photosol SPV 59	France	79,66 %	78,66 %	79,66 %	78,66 %	IG
Photosol SPV 60	France	79,66 %	78,66 %	79,66 %	78,66 %	IG
Photosol SPV 61	France	79,66 %	78,66 %	79,66 %	78,66 %	IG
Photosol SPV 63	France	79,66 %	78,66 %	79,66 %	78,66 %	IG
Photosol SPV 65	France	79,65 %	78,65 %	79,65 %	78,65 %	IG
Rubis Photosol SPV 67	France	79,66 %	78,66 %	79,66 %	78,66 %	IG
Rubis Photosol SPV 68	France	79,66 %	78,66 %	79,66 %	78,66 %	IG
Rubis Photosol SPV 69	France	79,65 %	78,66 %	79,65 %	78,66 %	IG
Rubis Photosol SPV 70	France	79,65 %	78,66 %	79,65 %	78,66 %	IG
Rubis Photosol SPV 71	France	79,65 %	78,66 %	79,65 %	78,66 %	IG
Rubis Photosol SPV 72	France	47,80 %	78,66 %	47,80 %	78,66 %	IG
Rubis Photosol SPV 73	France	79,65 %	78,66 %	79,65 %	78,66 %	IG
Rubis Photosol SPV 74	France	79,65 %	78,66 %	79,65 %	78,66 %	IG
Rubis Photosol SPV 75	France	79,66 %	78,66 %	79,66 %	78,66 %	IG
Rubis Photosol SPV 76	France	79,66 %	78,66 %	79,66 %	78,66 %	IG
Rubis Photosol SPV 77	France	79,66 %	78,66 %	79,66 %	78,66 %	IG
Rubis Photosol SPV 78	France	79,66 %	78,66 %	79,66 %	78,66 %	IG
Rubis Photosol SPV 79	France	79,66 %	78,66 %	79,66 %	78,66 %	IG
Rubis Photosol SPV 80	France	79,66 %	78,66 %	79,66 %	78,66 %	IG
Rubis Photosol SPV 81	France	79,66 %	78,66 %	79,66 %	78,66 %	IG

Nom	Siège social / Pays	31 déc. 25 % contrôle	31 déc. 24 % contrôle	31 déc. 25 % d'intérêt	31 déc. 24 % d'intérêt	Méthode de consolidation ⁽¹⁾
Rubis Photosol SPV 82	France	79,66 %	78,66 %	79,66 %	78,66 %	IG
Rubis Photosol SPV 83	France	79,66 %	78,66 %	79,66 %	78,66 %	IG
Rubis Photosol SPV 84	France	79,66 %	78,66 %	79,66 %	78,66 %	IG
Rubis Photosol SPV 85	France	79,66 %	78,66 %	79,66 %	78,66 %	IG
Rubis Photosol SPV 86	France	79,66 %	78,66 %	79,66 %	78,66 %	IG
Rubis Photosol SPV 88	France	79,66 %	78,66 %	79,66 %	78,66 %	IG
Rubis Photosol SPV 89	France	79,66 %	78,66 %	79,66 %	78,66 %	IG
Rubis Photosol SPV 90	France	79,66 %		79,66 %		IG
Rubis Photosol SPV 94	France	47,80 %	47,20 %	47,80 %	47,20 %	IG
Rubis Photosol SPV 95	France	47,80 %	47,20 %	47,80 %	47,20 %	IG
Rubis Photosol SPV 98	France	79,66 %		79,66 %		IG
Rubis Photosol SPV 100	France	79,66 %		79,66 %		IG
Rubis Photosol SPV 117	France	79,66 %		79,66 %		IG
Photosol Villefranche sur Cher Développement	France	79,65 %	78,65 %	79,65 %	78,65 %	IG
PV Ecarpiere	France	79,65 %	78,65 %	79,65 %	78,65 %	IG
Société du Parc Photovoltaïque de la Commanderie	France	79,65 %	78,65 %	79,65 %	78,65 %	IG
Solaire du Lazaret	France	79,65 %	78,65 %	79,65 %	78,65 %	IG
Territoires Énergies Nouvelles	France	79,65 %	78,65 %	79,65 %	78,65 %	IG
Thorenc PV	France	79,65 %	78,65 %	79,65 %	78,65 %	IG
Photosol Mobexi	France	75,68 %	74,73 %	75,68 %	74,73 %	IG
Rubis Photosol Mobexi 2	France	75,68 %	74,73 %	75,68 %	74,73 %	IG
Rubis Photosol Mobexi 3	France	75,68 %		75,68 %		IG
Rubis Photosol Mobexi 4	France	79,66 %	74,73 %	79,66 %	74,73 %	IG
Rubis Photosol Mobexi 7	France	75,68 %		75,68 %		IG
Photosol Développement France	France	79,66 %	78,66 %	79,66 %	78,66 %	IG
Photosol Energies Locales	France	79,66 %	78,66 %	79,66 %	78,66 %	IG
Energie du Partage 6	France	79,65 %	70,79 %	79,65 %	70,79 %	IG
ENER 5	France	48,44 %	40,12 %	48,44 %	40,12 %	IG
Hexa Solaire 1	France	48,44 %	40,12 %	48,44 %	40,12 %	IG
EuroRidge Solar Holding S.à.r.l.	Luxembourg	79,66 %	78,66 %	79,66 %	78,66 %	IG
Thorenc PV Holding S.à r.l.	Luxembourg	79,66 %	78,66 %	79,66 %	78,66 %	IG
Photosol Energia Italia	Italie	79,66 %	78,66 %	79,66 %	78,66 %	IG
Photosol Italia	Italie	79,65 %	78,65 %	79,65 %	78,65 %	IG
VPD Solar 01	Italie	79,65 %	78,65 %	79,65 %	78,65 %	IG
VPD Solar 03	Italie	79,65 %	78,65 %	79,65 %	78,65 %	IG
VPD Solar 04	Italie	79,65 %	78,65 %	79,65 %	78,65 %	IG
VPD Solar 05	Italie	79,65 %	78,65 %	79,65 %	78,65 %	IG
VPD Solar 06	Italie	79,65 %	78,65 %	79,65 %	78,65 %	IG
VPD Solar 07	Italie	79,65 %		79,65 %		IG
VPD Solar 09	Italie	79,65 %	78,65 %	79,65 %	78,65 %	IG

Nom	Siège social / Pays	31 déc. 25 % contrôle	31 déc. 24 % contrôle	31 déc. 25 % d'intérêt	31 déc. 24 % d'intérêt	Méthode de consolidation ⁽¹⁾
VPD Solar 10	Italie	79,65 %	78,65 %	79,65 %	78,65 %	IG
Photosol Espana assets	Espagne	79,65 %	78,65 %	79,65 %	78,65 %	IG
Photosol Desarrollos	Espagne	79,66 %	78,66 %	79,66 %	78,66 %	IG
Desarrollos Renovables Ayala	Espagne	79,66 %	78,66 %	79,66 %	78,66 %	IG
Desarrollos Renovables Balmaseda	Espagne	79,66 %	78,66 %	79,66 %	78,66 %	IG
Rubis Photosol ES SPV 3 Global Kindo S.L.	Espagne	79,66 %	78,66 %	79,66 %	78,66 %	IG
Rubis Photosol ES SPV 4 Global Cayon S.L.	Espagne	79,66 %	78,66 %	79,66 %	78,66 %	IG
Rubis Photosol ES SPV 5 Global Nioka S.L.	Espagne	79,66 %	78,66 %	79,66 %	78,66 %	IG
Rubis Photosol ES SPV 6 Global Tresimeno S.L.	Espagne	79,66 %	78,66 %	79,66 %	78,66 %	IG
Rubis Photosol ES SPV 7 Global Trebia S.L.	Espagne	79,66 %	78,66 %	79,66 %	78,66 %	IG
Rubis Photosol ES SPV 8 Global Timeo S.L.	Espagne	79,66 %	78,66 %	79,66 %	78,66 %	IG
Rubis Photosol ES SPV 9 Global Olidi S.L.	Espagne	79,66 %	78,66 %	79,66 %	78,66 %	IG
Rubis Photosol ES SPV 10 Global Nosis S.L.	Espagne	79,66 %	78,66 %	79,66 %	78,66 %	IG
Rubis Photosol ES SPV 11 Global Albonita S.L.	Espagne	79,66 %	78,66 %	79,66 %	78,66 %	IG
Rubis Photosol ES SPV 12 Global Atreides S.L.	Espagne	79,66 %	78,66 %	79,66 %	78,66 %	IG
Rubis Photosol ES SPV 13 Global Bromeli S.L.	Espagne	79,66 %	78,66 %	79,66 %	78,66 %	IG
Rubis Photosol ES SPV 14 Global Costino S.L.	Espagne	79,66 %	78,66 %	79,66 %	78,66 %	IG
Rubis Photosol ES SPV 15 Global Delambre S.L.	Espagne	79,66 %	78,66 %	79,66 %	78,66 %	IG
Rubis Photosol ES SPV 16 Global Ginaz S.L.	Espagne	79,66 %	78,66 %	79,66 %	78,66 %	IG
Rubis Photosol ES SPV 17 Global Hagal S.L.	Espagne	79,66 %	78,66 %	79,66 %	78,66 %	IG
Rubis Photosol ES SPV 18 Global Harkonen S.L.	Espagne	79,66 %	78,66 %	79,66 %	78,66 %	IG
Rubis Photosol ES SPV 19 Global Metuli S.L.	Espagne	79,66 %	78,66 %	79,66 %	78,66 %	IG
Rubis Photosol ES SPV 20 Global Moritani S.L.	Espagne	79,66 %	78,66 %	79,66 %	78,66 %	IG
Blue Mahoe Energy Company (BMEC)	Jamaïque	39,83 %	39,33 %	39,83 %	39,33 %	JV (MEE)
Photosol Energia Polska	Pologne	79,66 %	78,66 %	79,66 %	78,66 %	IG
Oxol Asnières	France	79,66 %		79,66 %		IG
Boulazac – Périgord	France	79,66 %		79,66 %		IG
Mareuil – Périgord	France	79,66 %		79,66 %		IG
Photosol Dezvoltare Romania	Roumanie	79,66 %		79,66 %		IG
Dobrich Solar EOOD	Bulgarie	79,66 %		79,66 %		IG
Rubis Photosol E52	France	48,44 %		48,44 %		IG
Photosol Italia 2	Italie	79,65 %		79,65 %		IG

Nom	Siège social / Pays	31 déc. 25 % contrôle	31 déc. 24 % contrôle	31 déc. 25 % d'intérêt	31 déc. 24 % d'intérêt	Méthode de consolidation ⁽¹⁾
Photosol Italia 3	Italie	79,65 %		79,65 %		IG
Port-Pin	France	79,66 %		79,66 %		IG
Photosol Romania	Roumanie	79,65 %		79,65 %		IG
ZE Italia SPV 03	Italie	79,65 %		79,65 %		IG

(1) IG : Intégration globale ; JO : entreprise commune ; JV : coentreprise (MEE) ; MEE : mise en équivalence.

La société Rubis Antilles Guyane détient une participation minoritaire dans cinq GIE situés aux Antilles ; ces entités n'étant pas significatives, elles ne sont pas consolidées.

Les sociétés SARA et Photosol Développement détiennent des participations non significatives et non consolidées à ce jour.